

INFO

Plus

NUMÉRO SPÉCIAL :
un nouveau Maire pour Clamart

LE JOURNAL MUNICIPAL DE CLAMART

“les yeux
ouverts
sur l’avenir”

aménagement
urbain

élan

modernisation

de l’action municipale

lien

intergénération

commerce

de proximité

développement

économique

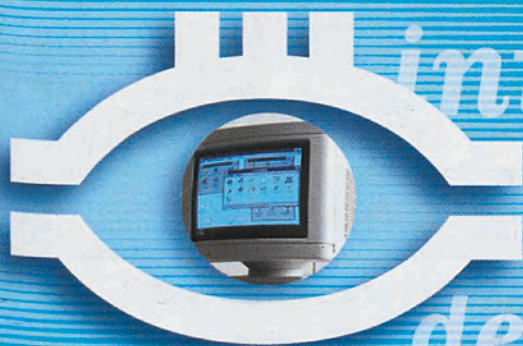
sport

circulation

douce

culture

jeunesse



MORAND Depuis 1973 61, rue Marie-Fichet
92140 CLAMART

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Tél : **01.46.30.01.16**

chauffage électrique - chauffe-eau électrique -
alarmes - climatisation - électricité industrielle

INSTALLATEUR CONSEIL AGRÉÉ CHAINELEC-QUALIFELEC N° IV 5029

BRUSQ

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAVALEMENT
CARRELAGES

51, rue condorcet - 92140 CLAMART
Tél. : 01 46 42 16 04
Fax : 01 46 62 08 07
Portables : 06 85 70 63 36
06 07 32 21 45

LÉON

TOUS NETTOYAGES

SOLS - PARQUETS - VITRES - MOQUETTES - RIDEAUX - TENTURES - AMEUBLEMENT LOCATION ET VENTE APPAREILS SANITAIRES
BLANCHISSERIE - TEINTURERIE INDUSTRIELLE VENTE PRODUITS D'ENTRETIEN
VENTE ET POSE VOILAGES - STORES - RIDEAUX - MOQUETTE LOCATION APPAREILS MAINNETTE

Nettoyage à domicile pour particuliers

S.A. Tél. : 01.46.42.40.57 - Fax. : 01.46.42.13.12 - 30, rue de Meudon - 92140 CLAMART

VENTE & INSTALLATION

LA MAISON AUTOMATIQUE

● Portes de garage ● Portails
● Volets roulants, battants ● Tous stores (intérieur, extérieur)
● Devis gratuit et financement personnalisé

**FENETRES ISOLANTES, ALU / PVC
et toutes fermetures**

Magasin d'exposition : 19, Av. Henri Barbusse 92140 CLAMART ☎ **01.46.45.63.85** Fax : **01.46.45.81.01**

Entreprise Générale de Maçonnerie

Tél : 01 46 30 58 64
01 46 44 70 71

Ravalements ●
Carrelages ●

Tonio FARINA & Fils

OPQCB**

180, av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART

Fax : 01 45 37 05 62

- Transformations
- Isolation
- Intérieur, extérieur

Couverture Générale

SARL* LOUIS FARINA et FILS**

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - AGRÉÉ GDF

180, av. du Gal de Gaulle - Tél: 01.46.31.27.62 - Fax : 01.46.31.50.89

L'expérience qui fait la différence

INSTALLATEUR
PGN
Professionnel Gas Naturel

QUALIBAT
LA QUALITÉ
SOUS TOUS
LES ANGLES

PFG

POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
6, avenue Jean-Jaurès (face au commissariat)
122, avenue Henri Barbusse
Laurent BOYER
Habilitation N° 9692 A04

POMPES FUNÉBRES

**Déléataire Officiel
de la Ville de CLAMART**

24 h/24
01.46.42.00.24

DEVIS GRATUITS
CONTRATS
OBSÈQUES

ÉDITORIAL



Elue Maire de Clamart le 1er février dernier par le conseil municipal, je suis heureuse de m'adresser à vous dans ce premier éditorial.

Permettez-moi tout d'abord de remercier mon prédécesseur, Jean-Pierre Foucher, auprès de qui j'ai travaillé comme 1er Adjoint pendant 11 ans. Nous partageons tous deux le même attachement profond pour cette ville où nous avons nos racines, les mêmes valeurs humanistes et la même conception du service public.

Je veux souligner l'importance du soutien de la majorité municipale lors de mon élection. J'ai déjà évoqué auprès de vous ma volonté de travailler en équipe. Je la réaffirme ici en soulignant ma ferme intention de m'appuyer sur toutes les composantes de la majorité municipale pour vous proposer, dans les mois à venir, un projet de Ville marquant un renouveau dans l'action municipale. Je suis fière d'animer une équipe représentant des sensibilités différentes mais soudée dans son désir de préparer l'avenir de notre ville. Et, au-delà du rassemblement politique autour de l'action municipale, je travaillerai sans relâche, au rassemblement des Clamartois autour de ce projet. Un projet de Ville ambitieux mais toujours respectueux de l'équilibre des finances publiques, novateur et dynamique tout en préservant le charme de cette ville.

Avec toute mon équipe mais également avec vous tous, je souhaite un large et libre débat sur les grandes orientations qui vont déterminer l'avenir de Clamart. Mon rôle sera d'initier les projets et les réformes, de rassembler largement les hommes et les femmes de toutes générations et de veiller à préserver le bien commun au-delà des intérêts particuliers. Avec votre soutien, je m'engage au service de cette ville et de ses habitants avec détermination, courage et passion.

Marie-France Lambotte
Maire de Clamart

SOMMAIRE

Interview

Jean-Pierre Foucherpage 3

Actualités

municipalespages 4-7

**Un Conseil Municipal
extraordinaire**

**Un nouveau
Maire**pages 9-11

**Portrait
Interview**

Services Municipauxpage 13

Moderniser l'action municipale

Urbanismepage 14-15

L'aménagement urbain

**Développement
économique**pages 16-17

**Un programme pour les entreprises
Commerces de proximité**

Intergénérationpage 19

**Une ville tournée vers les
générations**

Animation urbainepages 21

Jeunesse, sport, culture

Tribune librepage 23

Trait d'unionpage 24

Allons au concert !

Bourse aux vêtements d'été

Vous venez d'arriver à Clamart

Commune Libre de Clamart

Amicale Philatélique de Clamart

InfoPlus n°35

■ février - mars 2000

Journal municipal de Clamart

Directeur de la publication :

Marie-France Lambotte, Maire de Clamart

Service de la communication :

01 46 62 35 35

Rédacteur en chef : Claude Poinsignon

Comité de rédaction :

Céline Vitran, Béatrice de Villers,

Services municipaux

Secrétariat de rédaction :

Sylvie Griesmar, Cécile Carbonnau

Iconographie :

Illustration couverture : Noir et Blanc

Laurence Louvet, Didier Cocatrix et autres auteurs

Conception, réalisation : Ni hao 01 46 05 91 91

Impression : S.C.I.A.

Publicité : Edisag - Nanterre 01 41 91 16 80

Distribution : La Poste



CLINIQUE de MEUDON
- VÉLIZY -

CLININVEST

chirurgie **médecine**

maternité

soins urgents

Tél. 01 41 28 10 08

RADIOLOGIE - SCANNER - CANCÉROLOGIE

consultations

Tél. 01 41 28 10 01



CLINIQUE DU PLATEAU
Tél. 01.46.30.21.35

CENTRE CHIRURGICAL SPÉCIALISÉ

- CHIRURGIE VISCÉRALE ET UROLOGIQUE
- CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET PLASTIQUE
- CHIRURGIE VASCULAIRE, ORL, OPHTALMOLOGIQUE
- CHIRURGIE DES HÉMMORROÏDES

LA CHIRURGIE SANS HOSPITALISATION EN CLINIQUE DE JOUR

CHIRURGIE DES VARICES - CHIRURGIE DE LA MAIN
CHIRURGIE DU MÉNISQUE - CHIRURGIE DE LA CATARACTE
CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

URGENCES CHIRURGICALES ADRESSÉES PAR UN MÉDECIN ASSURÉES JOUR ET NUIT

5-9 rue des Carnets - 92140 Clamart



HOPITAL SUISSE
de Paris

TÉL. : 01.41.33.11.00

SERVICES HOSPITALIERS
Médecine interne - Réadaptation Post Orthopédique - Long Séjour - Moyen Séjour Médical.

CONSULTATIONS EXTERNES. Pour prendre rendez-vous : 01 41 33 11 11
Cardiologie - Dermatologie - Diabétologie - Döppler - Echographie - Gynécologie - Hépatogastro-entérologie - Kinésithérapie - Mammographie - Médecine Générale - Médecine Interne - Médecine Physique - Neuropsychiatrie - Ostéodensitométrie - O.R.L. - Oncologie - Ophtalmologie - Radiologie et Panoramique Dentaire - Rhumatologie.

Laboratoire d'Analyses Médicales.


10, rue Minard - 92130 Issy-les-Moulineaux



OPTIQUE COLIN

- Verres progressifs
- Lentilles de contact sur prescription
- Garantie montures

30, avenue J. Jaurès - Clamart
rue piétonne - Tél : 01.46.42.03.30



C. DORISON ENTENDRE

CENTRE DE CORRECTION AUDITIVE
Informations et rendez-vous au : 01.46.42.03.30

VOTRE GARANTIE ESSAIS - RENSEIGNEMENTS GRATUITS*

*Suivant avis médical



MAISON DE RETRAITE

Un cadre confortable et chaleureux, jardin, terrasse, salon avec cheminée, salle à manger, salon de coiffure.

Chambres particulières ou à 2 lits équipées de salles de bains ergonomiques, W.C., téléphone, prise télé, appel malade.

Une équipe médicale composée de médecins gériatres, kinésithérapeutes-infirmières sur place en permanence.

Une animation quotidienne, ludique, propose plusieurs activités, ainsi que sorties à thèmes, piscine, etc.

VILLA RENAISSANCE

3, avenue René Isidore
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 01.41.87.03.87

MAISON DE RETRAITE PRIVÉE, POUR PERSONNES VALIDES ET DÉPENDANTES

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

- CHIRURGIE CARDIAQUE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT -
- CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE -
- RADIOLOGIE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE -
- TRANSPLANTATIONS CARDIAQUES ET PULMONAIRES -
- CENTRE DE RECHERCHE EN LIAISON AVEC L'INSERM ET LE CNRS -
- UNIVERSITÉ PARIS-SUD - CENTRE D'ENSEIGNEMENT -

133, avenue de la Résistance - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél. 01 40 94 28 00 - Fax : 01 46 30 37 92 ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE. Loi 1901

Entretien avec Jean-Pierre Foucher Député des Hauts-de-Seine



Le 1er février dernier, après presque 30 ans passés au service de Clamart au sein du conseil municipal, dont 13 années au poste de Maire, Jean-Pierre Foucher a cédé la place à Marie-France Lambotte, son 1er Adjoint. Quel regard porte-t-il sur cette période ? Quels souvenirs particuliers garde-t-il en mémoire ? Comment envisage-t-il l'avenir ? Info Plus l'a interrogé pour vous.

Info Plus : Vous aviez choisi Marie-France Lambotte comme 1er Adjoint il y a 11 ans, elle est aujourd'hui Maire de Clamart. Etes-vous satisfait ?

Jean-Pierre Foucher : Une page de l'histoire de Clamart vient effectivement de se tourner. Pour la première fois, une femme accède au fauteuil de Maire de notre ville. J'en suis heureux et fier car au cours de toutes ces années, elle a fait la preuve de ses qualités et de ses compétences.

Info Plus : Vous vous êtes toujours investi pleinement dans votre mandat de Maire. Qu'est-ce qui vous a aidé et soutenu ?

Jean-Pierre Foucher : Les engagements de ma jeunesse m'avaient appris la grandeur et le respect de la personne humaine, la recherche continue de la justice, la mise en valeur des dons individuels et la nécessité de la fraternité humaine. Mon engagement politique dès 1971 m'a appris à croire en l'homme, en ses valeurs, en sa dignité. Ce sont les acquis de toutes ces années qui m'ont permis en 1987 de remplir mon rôle de Maire. Si j'ai pu mener à bien cette tâche parfois harassante, c'est parce qu'à plusieurs reprises, la majorité des Clamartois m'a montré qu'elle me soutenait.

Info Plus : Vous êtes-vous imposé certaines règles dans l'exercice de vos responsabilités ?

Jean-Pierre Foucher : J'ai toujours essayé d'avoir une vue d'ensemble, d'accorder une importance à chaque chose tout en hiérarchisant les priorités. J'ai tenté de tout connaître pour chercher inlassablement des solutions à tous les problèmes et répondre ainsi aux besoins des Clamartois. Je n'ai jamais voulu politiser les débats. Un maire doit chercher à rassembler autour de lui et de son projet, l'ensemble de ses concitoyens.

Info Plus : Vous avez animé plusieurs équipes municipales. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Jean-Pierre Foucher : Une grande richesse dans les relations humaines. L'action municipale n'est pas l'action d'un seul homme mais celle d'une équipe de femmes et d'hommes qui s'unissent pour accomplir une mission au service de leur commune. Je remercie vivement tous les collègues avec lesquels j'ai travaillé. Ma reconnaissance va également à l'ensemble du personnel communal sans qui rien n'aurait été fait.

Info Plus : Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Jean-Pierre Foucher : Le rôle de Maire et de son équipe consiste à tirer le meilleur des circonstances favorables ou défavorables dans lesquelles se trouve leur ville. Ce rôle s'exerce dans de nombreux domaines : social, économie, transports, culture, sport, environnement, urbanisme... Toutes les réalisations ont eu à mes yeux la même importance ; certaines sont visibles car il s'agit d'équipements (Conservatoire, Résidence Morembert 2, Centre Socio-Culturel Le Pavé Blanc, réhabilitation du centre ville, écoles...), d'autres ont été moins spectaculaires mais tout aussi fondamentales (aménagement du temps de l'enfant, lutte contre l'échec scolaire, aide à l'emploi, maintien des personnes âgées à domicile, développement du sport de proximité...).

Info Plus : A quoi allez-vous vous consacrer désormais ?

Jean-Pierre Foucher : A mes fonctions de Député pour lesquelles je suis maintenant complètement disponible. Je vais m'y investir pleinement, tant à l'Assemblée Nationale que dans la circonscription. Je veux être très présent sur le terrain, à l'écoute de mes concitoyens et très attentif à leurs préoccupations. Je souhaite bonne chance à notre nouveau Maire qui pourra toujours compter sur mon appui et mon conseil.

PERMANENCES

■ **Marie-France LAMBOTTE**
Maire de Clamart

Sur Rendez-vous
Cabinet de Mme le Maire :
Tél : 01 46 62 35 08

- Hôtel de Ville
place Maurice Gunsbourg
- Mairie annexe du Pavé Blanc
44, route du Pavé Blanc,
le 1er vendredi du mois,
de 17h30 à 19h30.
- Mairie annexe de La Fourche
216, avenue Jean Jaurès,
le 1er lundi du mois,
de 17h30 à 19h30.
- Au téléphone :
le quatrième lundi du mois de
17h30 à 19h30,
Numéro vert (appel gratuit) :
0 800 36 96 17.

■ **Jean-Pierre FOUCHER**
Député des Hauts-de-Seine
Sans rendez-vous

- Hôtel de Ville
Place Maurice Gunsbourg,
le 4ème lundi de chaque mois,
de 17h30 à 19h30.
- Mairie annexe du Pavé Blanc
44 route du Pavé Blanc,
le 2ème vendredi de chaque
mois, de 17h30 à 19h30.

■ **Daniel LEON**
Conseiller Général
sur rendez-vous

- Mairie annexe de La Fourche,
216, avenue Jean-Jaurès,
Tel : 01 46 62 35 91.

■ **Philippe PEMEZEC**
Conseiller Général
sur rendez-vous

- Mairie annexe du Pavé Blanc
44, route du Pavé Blanc,
le 1er et le 3ème mardi du mois,
de 18h à 20h.
Tel : 01 46 01 43 21.

Un conseil municipal extraordinaire

Un nouveau Maire pour Clamart

Dans une salle du conseil comble et devant un auditoire particulièrement attentif, le conseil municipal a procédé, mardi 1er février, à l'élection d'un nouveau Maire, suite à la démission de Jean-Pierre Foucher. Au terme d'un vote sans surprise, il a élu à sa tête Marie-France Lambotte, 1er Adjoint depuis 11 ans....



P eu après 21h, Nora Der Agopian, doyenne d'âge du conseil municipal et, à ce titre, Présidente de séance, a recueilli les candidatures de Marie-France Lambotte, sur proposition de Jean-Pierre Foucher, de Philippe Kaltenbach et de Alain Le Berre. Sous les applaudissements de ses collègues et du public venu nombreux, elle devait proclamer quelques minutes plus tard l'élection de Marie-France Lambotte à la majorité absolue par 30 voix pour, contre 9 voix en faveur de Philippe Kaltenbach et 2 voix en faveur de Alain Le Berre. Installée immédiatement dans ses fonc-



tions, le nouveau Maire proposa aux membres du conseil de fixer le nombre d'Adjoints à 12, comme l'y autorise le Code Général des

Collectivités Territoriales, puis de procéder à leur élection. Chacun des 12 Adjoints ayant été élu nominativement, la séance fut levée par le nouveau 1er magistrat après qu'elle eut précisé l'attribution des différentes délégations (voir page ci-contre).

Un discours inaugural remarqué

Dès son élection et avec une émotion non dissimulée, Madame le Maire remercia chaleureusement ses collègues pour leur confiance. "Je voudrais vous dire mon émotion et l'engagement que cette charge représente pour moi. A cet instant, je pense à tous ceux qui m'ont précédée dans cette fonction et tout

particulièrement à Jean Fonteneau et à vous-même cher Jean-Pierre." Elle prononça ensuite un vibrant hommage à son prédécesseur auprès duquel elle travailla pendant 11 ans: "Dans vos différentes responsabilités en tant que Maire et Député, vous avez toujours fait preuve des plus grandes qualités intellectuelles et humaines. Tous ceux qui ont travaillé avec vous ont pu mesurer votre remarquable intelligence, votre souci de la perfection, votre honnêteté rigoureuse, votre sens élevé du devoir mais aussi votre simplicité et votre dévouement total à vos concitoyens". Puis, elle évoqua son attachement profond pour Clamart "une ville équilibrée, dotée d'un cadre de vie exceptionnel aux portes de Paris et riche de ses diversités humaines, économiques et sociales". Soulignant l'unité de la majorité et "le dévouement du personnel municipal dont je tiens à saluer ici la compétence", elle s'engagea à développer encore davantage la qualité de vie dans la commune et à moderniser le fonctionnement des services municipaux pour répondre toujours mieux aux besoins de la population. "Je travaillerai au service de cette ville et de ses habitants dans la fidélité aux valeurs qui fondent mon engagement : souci de l'intérêt général, lucidité, courage et dynamisme dans l'action" conclut-elle.

à développer encore davantage la qualité de vie dans la commune et à moderniser le fonctionnement des services municipaux pour répondre toujours mieux aux besoins de la population. "Je travaillerai au service de cette ville et de ses habitants dans la fidélité aux valeurs qui fondent mon engagement : souci de l'intérêt général, lucidité, courage et dynamisme dans l'action" conclut-elle.

Des hommages sincères

"Ce soir, je suis heureux et fier" lui répondit avec affection Jean-Pierre Foucher. "Heureux parce que votre élection se situe dans la droite ligne des dernières élections municipales. Naturellement, en seconde place sur la liste en 1995, vous succédez aujourd'hui au Maire. Vous vous inscrivez ainsi dans l'esprit amorcé par Jean Fonteneau et que j'ai suivi... Fier parce que le conseil municipal a fait confiance à celle que j'ai choisie comme 1er Adjoint et qui m'a



accompagné fidèlement pendant tant d'années". Suivit alors un éloge à la "femme de conviction", à la "femme de cœur et d'esprit" et à la "femme d'écoute et de dialogue" qui "a en mains aujourd'hui les destinées de notre ville et



qui saura la servir comme elle le mérite". Saluant avec cœur son équipe municipi-

pale "sans qui rien n'aurait pu être fait", il remercia également vivement l'ensemble du personnel municipal. "Un nouvel élan est donné à Clamart et c'est une femme qui le donne. Vous aimez cette ville dans laquelle vous avez toujours vécu Madame le Maire, vous saurez la servir comme elle le mérite"

Enfin, après avoir félicité le nouveau Maire pour son élection et salué l'ancien qui "venait de lui passer le relais avec émotion et clairvoyance", Daniel Léon, qui sera élu quelques minutes plus tard 1er Adjoint, assura qu'il souscrivait entièrement aux grandes orientations que souhaite développer Marie-France Lambotte, comme tous les conseillers de la majorité.

"L'union de la majorité autour de vous est un élément capital" souligna-t-il. "Sachez Madame le Maire, qu'en ce qui nous concerne, nous serons à vos côtés".



Election du nouveau maire

L'unité de la majorité réaffirmée

Lors de son élection par le conseil municipal, Marie-France Lambotte a tenu à réaffirmer l'unité de la majorité.



Marie-France Lambotte entourée de Jean-Pierre Foucher et Daniel Léon

Marie-France Lambotte, nouvellement élue, entourée de Jean-Pierre Foucher, Député et conseiller municipal et de Daniel Léon, Conseiller Général et 1er

Adjoint. "Attachée au travail d'équipe, l'unité de la majorité est pour moi un élément essentiel de l'efficacité dans l'action et je me réjouis de travailler avec Jean-Pierre Foucher et Daniel Léon au service de Clamart et des Clamartois".

La majorité au complet.

"Je suis heureuse d'animer une équipe représentant les différentes sensibilités de la majorité municipale. La diversité ne peut être que source d'enrichissement, chacun apportant son point de vue mais tous unis dans un seul but : la réalisation du projet de ville pour les Clamartois", souligne Marie-France Lambotte.



12 ADJOINTS AU SEIN DU CONSEIL

Au cours de ce conseil municipal extraordinaire, 12 Adjointes ont été élus et installés dans leur fonction. En voici la liste ainsi que, pour chacun d'eux, l'intitulé de leur délégation. A noter qu'une récente réglementation interdit désormais la désignation, par le Maire, de conseillers délégués. Le conseil municipal actuel ne comprend donc que des Adjointes au Maire et des conseillers municipaux dont certains ont été chargés de mission par Madame le Maire. Soulignons également que Madame le Maire a souhaité conserver ses délégations antérieures -les travaux et les affaires scolaires- tout comme sa fonction de Président de l'Office HLM. Elle prend en outre la responsabilité des Anciens Combattants, assistée de Lucien Salvarelli.

Claude-Anne Chappey

3ème Adjoint

Propreté-Hygiène-Fêtes et Cérémonies-Jumelage

Philippe Langfelder

4ème Adjoint

Stationnement-Circulation-Transport

Jean-Marc Pastré

5ème Adjoint

Urbanisme-Espaces verts-Culture

Bernard Marionnaud

6ème Adjoint

Sécurité des biens et des personnes-Marchés

Hagop Artinian

7ème Adjoint

Relations avec les communautés clamartaises

Christian Delom

8ème Adjoint

Affaires sociales-Activités du 3ème âge-Enfance, jeunesse et animation urbaine

Colette Huard

9ème Adjoint

Commerce et artisanat

Daniel Léon

1er Adjoint

Emploi-Formation-Développement économique

Emmanuel Poulain

2ème Adjoint

Petite enfance-Santé-Maintien à domicile-Associations

Trois nouveaux Adjointes

Trois conseillers municipaux ont fait leur entrée dans le cercle des Adjointes :



Jean-Louis Capra, élu 10ème Adjoint, conserve la responsabilité des Finances.



Lucien Vannereux, élu 11ème Adjoint, garde la délégation des Affaires générales (état civil, élections...)



Tony Brisset, élu 12ème Adjoint, est délégué aux Sports et au Contrat Educatif Local

■ ENFANCE

• Premières inscriptions scolaires

Les parents désireux de faire inscrire leurs enfants à l'école maternelle et aux services péri-scolaires pour la prochaine rentrée, le 5 septembre 2000, ont jusqu'au 15 mai pour accomplir leurs démarches. Les inscriptions ont lieu au service Enseignement de la Mairie ou à la Mairie annexe du Pavé Blanc (44 route du Pavé Blanc), ou encore à la Mairie annexe de La Fourche (216 avenue Jean Jaurès). Les familles présenteront les copies du carnet de santé sur lequel figurent les vaccinations obligatoires, d'un justificatif de domicile, le livret de famille ou une fiche familiale d'état civil, un certificat

de travail ou une attestation de formation ou d'inscription à l'ANPE de chacun des parents. Pour le calcul des tarifs réduits, il sera demandé les copies de l'avis d'imposition ou de non imposition 1998 de chacun des parents, les trois derniers bulletins de salaire de chacun des parents et/ou du récépissé des allocations familiales. A noter que tous les enfants nés en 1997 peuvent être inscrits. Les enfants nés en 1998 seront inscrits dans la limite des places disponibles. Ils fréquenteront le groupe scolaire dont dépend leur domicile, sauf en cas de situation exceptionnelle.

• Faire garder un enfant chez soi, c'est facile

Le service Petite enfance de la Ville a édité un dépliant à l'attention des Clamartois désireux de faire garder leurs enfants à domicile.

Disponible dans tous les lieux publics de Clamart, ce document renseignera les parents sur les démarches à effectuer pour employer une assistante parentale.



L'association ARPELJE, en coordination avec l'ANPE et la Ville de Clamart, a mis en place un stage destiné à former des assistantes parentales qualifiées pour assurer la garde des enfants au domicile des parents.

Si vous êtes intéressés par ces postes, vous pouvez prendre contact avec Anne-Marie Mulet, Coordinatrice service Petite Enfance. Tel : 01 46 62 37 28 ou 01 46 62 37 27.

■ LES COMMERÇANTS ANIMENT

LE CENTRE VILLE

Les animations proposées par l'Association des Commerçants du Centre ville, lors des fêtes de fin d'année, ont remporté un vif succès auprès des Clamartois. En effet, 27 000 bons de participation ont été remplis chez les 66 commerçants participants. Ces bons tirés au sort ont permis à leurs propriétaires de gagner 900 bouteilles de champagne en 12 jours. Les commerçants ont également fait gagner des voyages, des week-ends ainsi que des soirées. Prochains rendez-vous : les 17, 18 et 19 mars. A l'occasion du printemps, les commerçants distribueront 5 000 pensées en pot, contribuant ainsi à fleurir notre ville.



VIDE-GRENIER

Le Comité des Fêtes organise dimanche 19 mars un vide-grenier, de 9h à 18h, dans le quartier de la Gare.

Rens. : 01 46 62 36 04.



■ COLLECTE SÉLECTIVE :

Coup d'envoi dans le centre et le sud de la ville au printemps prochain

Le 9 décembre dernier, la collecte sélective démarrait officiellement dans le nord de la ville et le quartier du Jardin Parisien. Une opération mise en place avec succès puisque, à titre d'exemple,

12 % des ordures ménagères ont été triées au mois de décembre, ce qui constitue un taux supérieur à la moyenne du département. Dès le printemps prochain, les Clamartois résidant dans le sud de la ville seront à leur tour concernés par l'opération avec, dans un premier temps, l'installation de nouveaux bacs. Des informations leur seront communiquées en temps utile afin d'acquiescer les bons gestes du tri.

■ APRÈS LA TEMPÊTE...

La tempête du 26 décembre n'a pas épargné notre ville. Fort heureusement, aucune victime n'a été signalée. Les dégâts matériels, en revanche, sont considérables : toitures et tuiles envolées, arbres arrachés ou gravement endommagés (1 arbre sur 4 abattu ou mutilé dans le bois de Clamart !)... Les événements de cette fin décembre ont en tout cas permis de démontrer la remarquable efficacité des services municipaux dans notre ville. Avec un grand sens du service et une totale disponibilité, les pompiers, la police et les services techniques de la ville se sont relayés pour porter assistance aux sinistrés, rassurer la population et parer au plus urgent dans les meilleurs délais. Grâce à la mobilisation de chacun, privés et institutionnels, et aux travaux de réparation immédiatement entamés, Clamart a quasiment retrouvé sa physionomie habituelle.

CONDOLÉANCES

Nous apprenons avec tristesse la disparition du docteur Jean-Michel Marre. Spécialisé dans l'ophtalmologie et installé depuis 1978 avenue Jean Jaurès, ses compétences étaient unanimement reconnues. Le docteur Marre est décédé des suites d'une longue et pénible maladie et a été enterré le 9 février.

“Etre parents aujourd’hui”

Du 13 au 18 mars, l'Office de la Jeunesse et la Ville de Clamart organisent la 3ème édition de "Etre parents aujourd'hui", un événement qui a pour but de revaloriser la fonction parentale. Point d'orgue de la manifestation, une exposition présentée par Marie-Hélène Lejeau, de l'Association Départementale de Prévention Primaire (AD2P).

Mardi 14 mars

Au C.S.C Jean Mermoz - 28 rue Gabriel Péri
18h : visite guidée de l'exposition animée par M.H Lejeau

18h30 : spectacle de Rozenn, de la Compagnie du Rendez-Vous, "Les parents vus par les enfants"

19h : échanges sur le thème des relations parents-adolescents avec M. Gonzalès, psychologue de l'association la Parentèle

20h : pot d'amitié

Mercredi 15 mars

Au C.S.C Jean Mermoz
9h30-12h : échanges sur le thème "être parents" et visite guidée de l'exposition.

Jeudi 16 mars

Au Collège Sainte-Marie - 10 rue Hévin
19h : visite guidée de l'exposition
19h30 : intervention de M. Gonzalès sur le thème "être parents"

20h30 : poursuite des échanges autour d'un buffet

Samedi 18 mars

Au C.S.C La Fourche
216 avenue Jean-Jaurès
15h : visite guidée de l'exposition
16 h : spectacle de Rozenn

16h30 : échanges sur le thème des relations parents-adolescents, animés par M. Gonzalès
17h30 : pot d'amitié

Rens. : 01 41 46 05 90 ou 91.

PRINTEMPS DES POÈTES

Du 20 au 26 mars prochain, Clamart vivra à l'heure de la poésie. Dans le cadre de cet événement, de nombreuses animations sont prévues dans toute la ville.

■ Café poésie

Le Cercle de Poésie de la Commune libre de Clamart organise une soirée sur le thème : "Poètes, à vos plumes". Restaurant l'Amandier, le 20 mars de 20h30 à 22h30.

■ Ateliers

- L'atelier de Poésie et d'Art dramatique du C.S.C La Fourche organise une soirée portes-ouvertes pour faire découvrir ses activités d'écriture et de jeu. C.S.C La Fourche, le 22 mars de 19h à 22h
Rens. : 01 41 46 05 90.

- Atelier d'écriture de poèmes à la Bibliothèque de la Garenne, les 15 et 22 mars à 15h30
Rens. : 01 46 30 86 82.

- Ateliers d'écriture au Centre Culturel Jean Arp, organisé par le C.S.C Jean Mermoz le 25 mars de 10h à 18h - Rens. : 01 55 95 80 55.

■ Récital

Sur des textes de Prévert, Rimbaud, Verlaine ou Garcia Lorca, un récital imaginé par Geneviève Lagardère. au C.S.C La Fourche, le 25 mars à 14h30
au Conservatoire de Musique et de Danse Henri Dutilleux, le 25 mars à 16h30.

■ Expositions

- L'Office de Tourisme propose une exposition sur le poète clamartois Auguste Saurel. Du lundi 20 au samedi 25 mars - Rens. : 01 46 42 17 95.

- Exposition "Poésies de tous les pays" à la Bibliothèque de la Garenne. Du 20 au 25 mars. Rens. : 01 46 30 86 82.

- Exposition au Centre Culturel Jean Arp, des travaux réalisés par les enfants des Centres de Loisirs, en collaboration avec le C.S.C Jean Mermoz. Samedi 25 mars de 10h à 18h - Rens. : 01 55 95 80 55.

■ Rencontres

Mercredi 22 mars :

- Poèmes, rimes, rythmes, vielangues avec Jean-Hugues Malineau, poète et écrivain pour la jeunesse.

- Bibliothèque de la Fourche à 10h30, à partir de 7 ans

- Bibliothèque de la Mairie à 14h, à partir de 4 ans - Rens. : 01 46 62 36 53.

- Échange de comptines et poésies entre Odile Martine et les enfants du Centre de loisirs maternel Bourcillière. Bibliothèque de la Garenne - Rens. : 01 46 30 86 82.

■ SORTIR AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Visite de l'Hôpital Percy :

samedi 16 mars

Durée de la visite : 2h à 2h30. Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

Office de Tourisme - 22 rue Paul Vaillant Couturier - 92 140 Clamart.

Tel : 01 46 42 17 95.

Les Grandes Heures du Parlement :

samedi 25 mars

Le château de Versailles qui abrite la salle des séances du Congrès du Parlement vous invite à redécouvrir l'Histoire de France à travers celle de ses assemblées, et apprécier le rôle qu'elles jouent aujourd'hui dans notre vie publique.



■ VIVE LES MARIÉS !

Le premier mariage de l'année

Le 8 janvier dernier, Claude-Anne Chappey, adjoint au Maire chargée des Fêtes et Cérémonies et de la Propreté, célébrait le premier mariage de l'an 2000 à Clamart. Félicitations aux heureux époux : Ayda et Kirkor Aydos.



L. Louvet

Noces de diamant

Un moment chargé d'émotion pour le nouveau Maire de Clamart, Marie-France Lambotte qui remettait, le 5 février dernier, une médaille pour les 60 ans de mariage de ses parents : Monsieur et Madame Lobut.



L. Louvet



AGENCE METAYER S.A.

DEPUIS 1896

IMMOBILIER

VOYAGES

Transaction-Syndic-Gérance

Air-Mer-Fer-Tourisme-Spectacles

☎ 01.46.44.70.00

☎ 01.46.45.00.00

☎ 01.47.36.90.00

☎ 01.46.38.88.88



<p>Clamart - Les Galvets Imm. récent dans imp., 2 p., 50m² sur jardin, séjour 23,50m², S/O, cuis., chbre, s.d.b. avec wc, plac., 4^e et dernier ét., cave, park.</p> <p>4015 595.000 Frs</p>	<p>Clamart - Gare Imm. récent, 2 p., 54m² + balcon, séjour 20m², cuisine, s.d.b., wc indépendant, 2^e ét., asc., parking, cave</p> <p>4012 795.000 Frs</p>	<p>Clamart - Centre Proche école Jules Ferry, imm. avec gardien, 3 p. très bon état, séj. O, cuis. amén. amér., 2 chbres, sur jardin, calme, s.d.b., wc séparés, nomb. rangts, poss. park. en s/sol</p> <p>4006 1.200.000 Frs</p>	<p>Meudon - Val Fleury Maison non mitoyenne sur terrain 587m², séj. 34m², triple expo avec cheminée, cuis. sur terrasse, 3 chbres, bur., s.d.b., wc, 2 garages, s/sol</p> <p>4010 2.780.000 Frs</p>	<p>Clamart - Centre Belle maison meulière de 1925, non mitoyenne sur terrain 229m², séj. double, cuis., s.a.m., 6 chbres, 2 s.d.b., 2 wc, s/sol total, parquet, moulures, chem., très bon état</p> <p>3910 3.200.000 Frs</p>
<p>Clamart - Gare Petit immeuble 1900, 3 p., 57m², parquet, moulures, cheminées, 1^{er} ét., dble expo, cave. A rénover</p> <p>4004 680.000 Frs</p>	<p>Clamart - J.B. Clément Dans rue calme, imm. récent, appart. 4 p. 69m² + balcon, séj. sur balcon sud, cuis. équipée, 3 chbres, s.d.b., wc., rangts, 2^e ét., double expo, parking, cave</p> <p>4014 1.100.000 Frs</p>	<p>Clamart - Quartier Schneider Proche bois, rue calme, maison 1926 agrandie en 1967, sur 452m² terrain, séj. avec chem., cuis. amér., 3 chbres, s.d.b., wc, rangts, s/sol total, bonne expo.</p> <p>3983 1.895.000 Frs</p>	<p>Issy-les-Moulineaux Limite Clamart, prox. gare SNCF, maison non mitoyenne sur terrain 660m², séj., 4 chbres, cuis., s.d.b., wc, s/sol total, garage, local indép. 85m² de plain-pied</p> <p>4007 2.940.000 Frs</p>	<p>Petit Clamart - Quartier pavil. Belle mais. réc., sans vis à vis, sur ter. 403m², séj. 60m², chem. anc., sur ter. et jard. sud, gde cuis., coin repas, 5 chbres au 1^{er} ét., 3 s.d.b., s/sol total, garage 2 voit., excellent état</p> <p>3981 3.650.000 Frs</p>

36 bis et 200 bis, avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART



Un artisan à votre service

J. RIVIERE

- PLOMBERIE - CARRELAGE - CHAUFFAGE
- DÉPANNAGE - RAMONAGE - DÉGORGEMENT
- INSTALLATION
- ENTRETIEN

14, rue de Gascogne, 92140 Clamart

Téléphone : 01 46 31 07 86 - Portable : 06 07 69 27 21

Télécopie : 01 46 32 19 79



G.D.M. GROUX DÉPANNAGE MÉNAGER

Dépannage - Pièces détachées et accessoires

Vente et Réparation d'aspirateurs toutes marques
Sacs et Accessoires d'aspirateurs toutes marques
DISPONIBLES AU MAGASIN

Tél. : 01 46 38 04 62

44 bis, avenue Jean-Jaurès - Clamart

Fax : 01 46 38 33 75

PEINTURE - DÉCORATION

Marcel Duval et fils

★★★

Papiers peints - Tissus - Lettres
Revêtements sols et murs
Vitrerie - Ravalements
Entretien d'immeubles

7 bis, rue des Closiaux

92140 CLAMART - Tél : 01.46.45.57.60 +

ICOBAT

38, rue Vauthier - 92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Tél. 01 46 03 83 05 - Télécopieur : 01 46 03 49 09

INGENIERIE GÉNÉRALE

OPC - COORDINATION SPS



AUTOVISION

Agréé Préfecture
S 092 F 036

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO BILAN CLAMART 92

119, rue de Fleury - 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 45 04 04 - Fax : 01 46 38 11 23

-15% de remise
dans Flash

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU SAMEDI



Marie-France Lambotte

Une femme de conviction

Conseiller municipal de Clamart depuis 17 ans, premier Adjoint au Maire depuis 11 ans et Président de l'Office HLM de la Ville depuis 8 ans, le nouveau Maire de Clamart n'est pas une inconnue pour ses concitoyens. Portrait privé d'une femme publique.

Elle voulait être diplomate..., la vie a fait qu'elle sera Maire d'une charmante ville de 50 000 habitants, près d'un bois, quelque part dans les Hauts-de-Seine. Clamart, une ville que Marie-France Lambotte connaît par cœur, une ville qu'elle chérit à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle y a toutes ses racines puisqu'elle vit actuellement dans la maison de ses grands-parents, qui eux-mêmes avaient fait construire cette maison en 1902. Elle s'y est également mariée, en 1969, avec Jacques Lambotte, ingénieur au Ministère de l'Industrie. C'est à Clamart qu'elle a élevé ses deux fils : Olivier, 28 ans, médecin et père d'un petit Raphaël et Christophe, 25 ans, désormais ingénieur à Lyon. C'est encore à Clamart qu'elle s'occupe, dès qu'elle le peut, de son petit-fils Raphaël, âgé de 16 mois. "La vie de famille est un point d'ancrage fort pour moi", précise-t-elle. "Je tiens beaucoup à préserver des plages de temps pour mon mari, nos enfants et notre petit-fils. Je suis une grand-mère comblée et je considère Claire, la maman de Raphaël, comme ma propre fille."

Parallèlement, c'est à Clamart qu'elle choisit de s'engager dans la vie publique. Avec son diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en poche, Marie-France Lambotte suit la préparation à l'Ecole Nationale d'Administration en vue d'être diplomate... Elle entre finalement à la compagnie financière de Suez où elle travaillera pendant deux ans, aux côtés du directeur du secteur immobilier dont elle est le bras-droit. La naissance de son fils aîné l'amène à quitter son travail : "j'aurais souhaité travailler à mi-temps, mais ce n'était pas facile à l'époque. Alors, j'ai fait le choix de prendre le temps d'élever mes enfants, tout en m'impliquant dans de nombreuses associations clamartaises".

Le goût du service public

En 1983, Jean Fonteneau, Maire de Clamart, demande à Marie-France Lambotte dont il connaît bien toute la famille, d'entrer au conseil municipal. "J'ai accepté car j'avais depuis toujours ce goût du service public et cet attachement profond pour ma ville", explique-t-elle. C'est à cette époque qu'elle s'engage politiquement au sein du CDS. En 1987, Jean Fonteneau est souffrant et passe la main à son Premier Adjoint, Jean-Pierre Foucher. Elle devient alors conseillère

déléguée chargée de l'entretien des bâtiments puis, deux ans plus tard, Premier Adjoint chargé des Travaux auprès de Jean-Pierre Foucher, élu Maire de Clamart. A partir de là, Marie-France Lambotte va encore davantage s'impliquer pour sa ville : elle accepte la présidence de l'Office HLM en 1992 ainsi que la délégation de l'Enseignement en 1995.

Quand on lui demande ce qui l'a poussée à s'investir toujours plus dans ce métier d' élu local, le nouveau Maire de Clamart répond qu'elle y a toujours trouvé deux richesses fondamentales : le travail concret de terrain et les relations humaines, essentielles, qu'elle a pu nouer avec les habitants de la ville. "Cela correspond à deux traits importants de mon caractère, précise-t-elle. Je suis quelqu'un de très pragmatique et j'aime le contact avec les gens. Comme je me plais à le répéter, derrière chaque dossier, il y a des visages... L'important est d'expliquer, de dialoguer et de faire ce qui doit être fait, en toute conscience..."

Littéraire et gourmande



Derrière la femme publique, il y a tout simplement la femme : elle aime lire, faire la cuisine : "je suis très gourmande !" avoue-t-elle. Elle aime écouter de la musique (du classique, du jazz...) et ne déteste pas un bon rock'n roll ! Elle apprécie également beaucoup les grandes marches au Bois de Clamart ou au bord de l'océan l'été, avec son mari ou ses amis. Enfin, ses proches collaborateurs témoignent d'une qualité qui lui est propre : une combativité convaincante, une ténacité teintée d'enthousiasme, une volonté passionnée et lucide qui la mène, selon elle, "loin des faux-semblants et au plus près de la réalité, pour faire vivre les projets que je forge pour ma ville".



D. Cocatrix

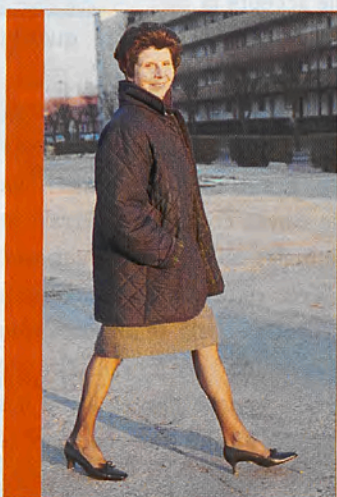


**“Entretien avec
Marie-France Lambotte,
Maire de Clamart”**

“Mon objectif ? le développement de la qualité de vie à Clamart”

Info Plus : Comment vous présenteriez-vous aux Clamartois qui ne vous connaissent pas ?

Marie-France Lambotte : D'abord, je suis une Clamartoise de toujours... Je vis dans la maison de mes grands-parents qui eux-mêmes s'y étaient installés en 1902. Je ressens donc un attachement profond pour cette ville où se trouvent toutes mes racines. D'autre part, je connais bien Clamart pour en être conseiller municipal depuis 17 ans,



D. Cocatrix

1er Adjoint au Maire depuis 11 ans et présidente de l'Office HLM depuis 8 ans.

Enfin, je dirai que je suis une femme de conviction, dotée d'un caractère très pragmatique. J'aime être confrontée à la réalité des situations et rencontrer les gens sur le terrain.

Info Plus : Qu'est-ce qui vous a conduit à vous impliquer dans la gestion de cette ville ?

M-F Lambotte : J'ai toujours été sensible au Service Public et à l'intérêt général. Je suis diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris, section Service Public, et j'ai suivi la préparation à l'École Nationale d'Administration afin d'être diplomate. Puis, lorsque j'ai décidé d'arrêter de travailler pour me consacrer à l'éducation de mes enfants, j'ai très vite ressenti le besoin de m'engager pour cette ville en m'investissant dans de nombreuses activités associatives. Plus tard, quand je suis entrée dans l'équipe de Jean Fonteneau, j'ai pris goût au travail municipal, un travail concret, varié et si riche en liens relationnels. Derrière chaque dossier, il y a des visages et c'est cela qui est si passionnant. C'est pourquoi j'ai accepté, au fil des années, de m'impliquer toujours davantage dans cette ville.

Info Plus : Pour vous, quel est le rôle d'un maire d'une ville de 50 000 habitants ?

M-F Lambotte : Je pense qu'un maire doit être guidé par un double objectif : veiller à la bonne gestion des affaires courantes et du quotidien tout en offrant à sa ville une ambition et une vision d'avenir. Pour réussir à lier les deux bouts de la chaîne, je pense qu'un maire doit être présent sur le terrain, savoir écouter et travailler en équipe. Pour moi, le maire est en quelque sorte un chef d'orchestre, qui doit animer et fédérer les énergies, au-delà des affiliations politiques.

Info Plus : Quelles méthodes de travail allez-vous mettre en place ?

M-F Lambotte : Je compte développer la concertation avec les habitants en favorisant des liens de proximité entre la population et les élus, grâce à des permanences, des visites, des réunions de quartiers... Je souhaite également procéder à une modernisation de l'action municipale afin d'améliorer la qualité du service rendu aux Clamartois. Tel un chef d'entreprise, le maire et son équipe doivent constamment veiller à la modernisation de la mairie et de ses services, tout en tenant compte des contraintes financières.

Info Plus : Quelle image avez-vous de votre ville et de ses habitants ?

M-F Lambotte : Clamart est une ville où il fait bon vivre, dotée de fortes potentialités et riche de ses diversités humaines économiques et sociales. C'est une ville équilibrée, entre une population installée depuis de nombreuses années et de nouveaux jeunes arrivants, entre de nombreux commerces de proximité et une zone industrielle que nous comptons bien développer davantage. Cet équilibre se retrouve également entre les zones pavillonnaires et un urbanisme à plus grande échelle pour lequel, comme Jean-Pierre Foucher, je souhaite à la fois maîtriser le développement et favoriser la mixité sociale. Enfin, les nombreux espaces verts offrent un cadre de vie exceptionnel aux Clamartois et coexistent de façon

L. Louvet



harmonieuse avec des voies de communication proches de Paris et des axes routiers importants... Quant aux Clamartois, je pense qu'ils sont assez "gaulois", c'est à dire à la fois généreux et individualistes et, de façon générale, très attachés à leur ville.

Info Plus : Comment concevez-vous le rôle d'un homme (ou d'une femme) politique et comment l'appliqueriez-vous au niveau local ?

M-F Lambotte : Homme ou femme, je pense qu'un "politique" se doit d'être d'abord au service de son pays ou de la collectivité locale pour laquelle il s'est engagé. La commune est la collectivité la plus proche du citoyen, c'est pourquoi les hommes politiques, et plus particulièrement au niveau local, doivent être des "rassembleurs". Si les fonctions changent selon les attributions, la passion et le goût du bien public devraient être les dénominateurs communs de l'action de tout homme politique.

Info Plus : Pour la première fois à Clamart, c'est donc une femme qui va exercer les plus hautes responsabilités ; est-ce un avantage ou pensez-vous que cela va être plus difficile ?

M-F Lambotte : J'ai reçu de nombreux témoignages d'encouragement et j'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont soutenue et encouragée à l'annonce de mon élection. Je pense que les compétences acquises et l'envie de travailler pour sa ville comptent davantage que le fait d'être une femme ou un homme. Mariée depuis 30 ans, mère de deux fils et grand-mère comblée par la



L. Louvet

naissance d'un petit garçon il y a 16 mois, je suis très attachée à la vie de famille dans laquelle je trouve mon équilibre et ma force.

Info Plus : Vous avez décidé de conserver vos deux délégations aux Travaux et aux Affaires scolaires, ainsi que la Présidence de L'OPHLM. Pourquoi et comment allez-vous concilier toutes ces fonctions ?

M-F Lambotte : Mon souci était d'assurer une certaine stabilité au développement des grands projets de notre ville. C'est pourquoi je n'ai pas modifié la répartition des délégations des adjoints au Maire. J'ai souhaité conserver la délégation des Travaux car elle concerne des dossiers que je connais bien et qui impliquent de lourds investissements pour la Ville. D'autre part, j'ai acquis une réelle expérience dans le domaine des affaires scolaires et je tenais également à assurer la continuité d'un travail lié à l'un des plus gros enjeux de notre ville : le rajeunissement de la population. Enfin, concernant l'Office HLM, la réhabilitation de la cité de la Plaine et la reconstruction de la cité Bourgogne sont deux dossiers très sensibles dont je tiens à assurer le suivi. Une bonne organisation et un travail en équipe me permettront de concilier ces différentes fonctions.

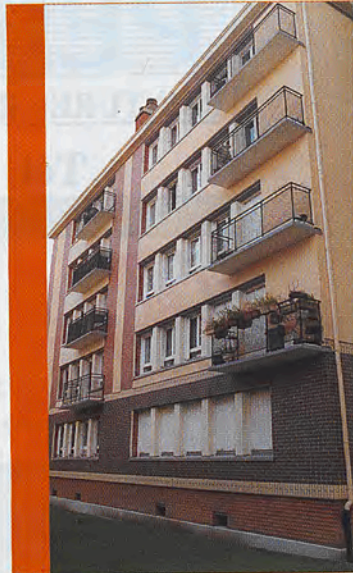
Info Plus : Serez-vous le capitaine d'une équipe municipale unie ?

M-F Lambotte : Oui, j'en suis convaincue. Je connais bien mes collègues car je travaille avec eux depuis longtemps. Ce sont des hommes et des femmes de qualité, entre qui le débat s'ouvre librement mais qui savent également rester unis dans l'action.

Info Plus : Que souhaitez-vous pour votre ville ?

M-F Lambotte : Je souhaite un essor harmonieux de la commune, fondé sur un objectif primordial : le développement de la qualité de vie. Je souhaite également une ville où toutes les générations vivent ensemble et bénéficient de services municipaux de qualité. Je souhaite en fait que les Clamartois soient non seulement heureux mais également fiers de vivre à Clamart.

L. Louvet



L. Louvet



PEINTEC +
PEINTURE - RAVALEMENT - ISOLATION
Tél. 01.46.15.46.25

Successeur des Ets GOYET / ERPE
Qualifications Qualibat 1411 / 1421 / 2121 / 6112 / 7132
Parc Médicis, 28, avenue des Pépinières
94260 FRESNES

AUTO-MOTO-ECOLE
Central Clamart
Permis B / Stage ou traditionnelle ■ Permis moto - A - AL - 125 cm³
Permis B A sur Punto Automatic ■ Formation A A C dès 16 ans
Prend à domicile
42 bis, Av. J. Jaurès - 92140 CLAMART ☎ 01 46 42 00 59



entreprise générale
de maçonnerie, carrelage, etc...
auclair et cie
49, avenue Henri-Barbusse - 92140 CLAMART
Tél. : 01 46 44 04 24 - Fax : 01 46 45 24 65

HUARD ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION - VENTILATION
PLOMBERIE
● Courant fort, courant faible
● Résidentiel, tertiaire, industrie
● Installation, maintenance climatisation
● Partenaire officiel : EDF/GDF Services
● Qualibat 5312 - 5113 - 5522 - 5412
● Qualifelec E2-3/th2
25, Avenue Léon Cambillard - 92140 CLAMART
Tél. : 01.46.32.80.00 - Fax : 01.46.32.80.52

MVA SARL
OPQCB
Entreprise
hautement qualifiée
MIROITERIE - VITRERIE - ALUMINIUM
Stores ■ Volets ■ PVC
16, rue Gustave Eiffel
78517 Rambouillet Cedex
Tél. 01 34 85 68 16

Agréé
ETS F. COÏC
Electricité Générale
Bâtiment - Industrie
Interphone, Chauffage, Dépannage
Qualifelec
32, rue des Epis d'Or - 92140 Clamart
Tél. : 01 46 32 62 09 - Fax : 01 46 30 38 67

J.L.D.
MIROITERIE ISOLATION
VITRERIE ●thermique
S' GOBAIN ●phonique
J. DOUAY
112, av. de la Division Leclerc
92290 CHATENAY MALABRY
Tél. : 01 41 87 08 10
Fax : 01 47 02 00 02

- VERRÈS A VITRE
- GLACE
- FAÇONNAGE
- TAILLAGE
- CADEAUX
- ALUMINIUM
- INSTALLATION DE MAGASIN
- DOUBLE VITRAGE

SNSH
ENTREPRISE GÉNÉRALE
BÂTIMENT
RÉHABILITATION
Siège Social et Bureaux :
85, avenue Albert 1^{er} - B.P. 222
92503 RUEIL MALMAISON
Téléphone : 01.41.39.19.00 - Télécopie : 01.41.39.19.19

**"Au plus proche
des administrés"**

Moderniser l'action municipale

En charge du quotidien de ses administrés, l'élu local doit également avoir le regard tourné vers l'avenir. Son défi, être à la fois un gestionnaire et un visionnaire pour sa ville. Une double exigence dont est parfaitement consciente Marie-France Lambotte, le nouveau Maire de Clamart.

"On ne peut plus gérer une ville aujourd'hui comme on le faisait il y a 20 ou 30 ans" répète inlassablement Madame le Maire. "L'action politique doit reposer sur une analyse prospective et l'élu doit garder en permanence les yeux ouverts sur l'avenir. C'est ce qui fait la difficulté mais aussi l'intérêt de la fonction de Maire et lui donne un caractère passionnant". Ce préalable étant posé, Marie-France Lambotte entend bien proposer aux Clamartois, dans les mois à venir, un projet de Ville fondé notamment sur la qualité de vie. Sa mise en œuvre nécessitera de moderniser l'action municipale pour la rendre plus efficace et plus proche des réalités du terrain. Plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà dégagés : faciliter les démarches des administrés, développer la communication et installer des relations de proximité avec les citoyens.

Simplifier les démarches

A l'instar de ce qui a été réalisé dans le cadre de la réforme du paiement de la cantine scolaire et des prestations des centres de loisirs, Marie-France Lambotte souhaite faciliter l'accueil et l'information des Clamartois au sein de l'administration municipale. Une idée qui fait déjà l'objet d'une étude puisqu'un groupe de travail a été créé sur ce sujet en 1999. Cette réforme s'appuie notamment sur la notion de guichet unique qui permettrait de rationaliser les déplacements des administrés, de centraliser les demandes et d'offrir au public une meilleure qualité d'accueil. Le tout dans l'optique d'améliorer le service rendu aux Clamartois et de leur faciliter la vie dans leur ville.

Communiquer plus largement

Etroitement liée au projet de Ville qui sera proposé aux Clamartois dans les mois à venir, la communication jouera un rôle essentiel. Pour le nouveau Maire, il s'agit de développer la communication sous toutes ses formes. Les efforts consacrés à l'information des citoyens seront

poursuivis dans tous les domaines de l'action municipale. Un Guide seniors et un dépliant *Au service de la petite enfance* viennent d'ailleurs d'être édités. Internet, symbole des nouvelles technologies de l'information et de la communication, fait progressivement son entrée dans le paysage clamartois puisqu'un site vient d'être créé. Une première étape est franchie avec l'ouverture d'une rubrique économique largement dédiée aux entreprises. Communiquer, c'est aussi créer des liens forts avec les citoyens. Un objectif pour lequel Marie-France Lambotte entend s'investir personnellement.

Rechercher une proximité avec le citoyen

Attachée à l'écoute et à la concertation -des méthodes qu'elle a largement utilisées dans ses fonctions de 1er Adjoint et de Président de l'Office HLM- elle souhaite faire du travail de proximité et du travail en équipe les fils conducteurs de son action. Se déplacer sur le terrain, pour être au plus proche des réalités quotidiennes de ses administrés, sera pour elle une priorité. Ainsi, outre les traditionnelles réunions de quartiers, elle veut multiplier les rencontres informelles avec les Clamartois dans chaque quartier. Un projet dans lequel seront étroitement impliqués les conseillers municipaux. Madame le Maire compte bien sur ce travail de proximité pour vérifier l'adéquation des services rendus aux besoins de la population. Toujours dans un souci d'efficacité, d'optimisation des ressources et de maîtrise de la fiscalité.



L. Louvet



“Aménagement urbain”

Valoriser les atouts de la ville

Les actions entreprises par la Ville dans le cadre de l'aménagement urbain sont guidées par une double volonté : gérer au mieux les dossiers au quotidien tout en se projetant sur l'avenir. Ces actions visent à développer les fortes potentialités d'une ville équilibrée, jouissant d'une situation géographique privilégiée, d'un environnement verdoyant, de quartiers pavillonnaires préservés et de cités HLM s'intégrant harmonieusement dans un urbanisme à taille humaine.

Les grandes opérations de réhabilitation

• Construction du nouveau quartier Bourgogne

Le 20 décembre dernier, Jean-Pierre Foucher, Maire de Clamart, signait le Traité de Concession de l'aménagement de la ZAC

Bourgogne à l'Office HLM de la Ville. La première phase de reconstruction de la cité Bourgogne démarrera à l'automne prochain et concernera les premiers immeubles qui se trouveront place du Marché. Il s'agit de réaliser un programme de construction de 160 à 180 logements sociaux (PLA +) sur 15 000 m² de Shon (surface habitable)

ainsi qu'un programme d'immeubles en accession sociale à la propriété sur 14 500 m² de Shon. L'ensemble étant situé de part et d'autre de la rue de Bretagne, sur la place du marché, traitée de façon paysagère, et à l'emplacement de l'actuelle cité Bourgogne. L'opération de reconstruction de la cité Bourgogne est importante tant pour le développement de la commune que pour les Clamartois qui disposeront, à terme, d'une offre variée de logements complémentaires. "Je tiens particulièrement à favoriser la mixité sociale, tant sur la ZAC Bourgogne que sur la ZAC Hunebelle" souligne Marie-France Lambotte, le nouveau Maire de Clamart. "C'est en effet le gage d'un développement équilibré et harmonieux de la commune". Les premières adjudications viennent d'avoir lieu pour les deux premières tranches d'immeubles. La construction des logements sociaux sera confiée à la SA d'HLM Pierres & Lumière qui a présenté un projet de grande qualité architecturale. Concernant la réalisation des immeubles en accession sociale à la propriété, elle sera assurée par la prestigieuse société Kaufman & Broad. Une exposition sera prochainement organisée au Centre Socio-Culturel Le Pavé Blanc afin de présenter aux Clamartois le détail des projets.

• La ZAC Hunebelle

Le projet de rénovation du centre-ville est caractérisé par une répartition équilibrée entre les logements locatifs sociaux et les logements en accession à la propriété. De nombreux immeubles sont déjà réalisés rue du Troisy, Place Maurice Gunsbourg, rue René Samuel etc.

Actuellement, des logements en accession à la propriété sont en cours de construction, à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue Filassier et rue de la Fontaine. D'autres immeubles seront construits dans les rues Princesse, St Pierre, du Troisy et Filassier. La réalisation de ces immeubles s'accompagnera de travaux de viabilité et d'un aménagement semi-piétonnier et paysager des places Maurice Gunsbourg et de

l'Eglise, offrant des conditions harmonieuses pour la circulation piétonne aussi bien que pour la circulation des transports en commun et des automobiles. Cet aménagement sera étudié en concertation avec les habitants du quartier.

• La Cité de la Plaine

L'année prochaine, les Clamartois verront l'achèvement de la réhabilitation de la cité de la Plaine. Ce dossier demeure prioritaire pour la Municipalité.

• Le projet d'aménagement du quartier de la gare



L. Louvet

Marie-France Lambotte souhaite relancer le dossier de l'aménagement du quartier de la gare. En effet, ce quartier bénéficie d'un formidable potentiel lié à une situation exceptionnelle (situé à 7 minutes de la gare Montparnasse, ce quartier se trouve donc aux portes de la capitale). La concrétisation de ce projet re-dynamisera ce quartier notamment sur le plan commercial et répondra aux attentes d'une population qui rajeunit de plus en plus. La SNCF et le réseau ferré de France seront prochainement associés à une étude sur les modalités de relance d'un projet de ZAC dans ce quartier.



L. Louvet

Un nouveau transport en commun à Clamart

Depuis plusieurs années, Jean-Pierre Foucher s'est engagé, avec les maires des communes voisines (Châtillon, Meudon et Le Plessis Robinson) sur le dossier de création d'un transport en commun à Clamart au sein de l'association "Ensemble pour un métro". La réalisation du tramway "Châtillon-Clamart-Vélizy-Viroflay" constitue une priorité essentielle pour la Ville car il desservira les zones d'habitation situées au sud de Clamart ainsi que les zones d'activité et d'emploi de ce secteur (Zone Industrielle, Hôpital Bécclère...). La concrétisation de ce projet représente également un atout considérable sur le plan du développement économique car elle favorisera l'implantation de nouvelles entreprises sur un site déjà privilégié, situé au carrefour d'un réseau autoroutier important (à proximité d'Orly, du Plateau de Saclay, de la Vallée de la Bièvre). Le tracé de la ligne du tramway, traversant la commune au niveau de l'avenue du Général de Gaulle, sera inscrit au prochain contrat de Plan Etat-Région, dans le courant de l'année 2000.

Le Plan de Déplacement Urbain

La Ville souhaite favoriser, en concertation avec la RATP, le développement des transports en commun dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain. Ce développement se doit de répondre aux besoins des Clamartois car il est intimement lié à leur qualité de vie. Il s'accompagnera d'une réflexion sur le thème de la sécurité des trajets impliquant des travaux de voirie, la création de pistes cyclables... Le PDU doit faire l'objet d'une enquête publique à la fin de l'année 2000. Lors de la Commission extra-municipale du Cadre de Vie, qui a réuni toutes les associations locales concernées par le PDU en mai dernier, un certain nombre de propositions ont été émises et transmises au Préfet des Hauts-de-Seine : poursuite du Plan de "circulation douce" dans la commune (parcs à vélos, fréquence des trains à la gare de Clamart, passages d'autobus plus nombreux et plus fiables et, enfin, établissement de mesures incitatives pour le développement des véhicules non polluants à Clamart avec par exemple, l'installation de stations délivrant du Gaz de Pétrole Liquéfié.

Les espaces verts

La ville dispose d'une grande richesse en matière d'espaces verts. Pour améliorer encore le cadre de vie des Clamartois, le nouveau Maire souhaite développer les espaces verts de proximité. La création prochaine d'un square, avenue Jean-Baptiste Clément, illustre cette volonté. En outre, certains



espaces verts seront modernisés. Ainsi, la Ville souhaite équiper les squares de quartiers avec de nouveaux jeux pour les mamans et leurs enfants (sont concernés cette année, le square des Garrements et les squares situés dans le quartier de la gare). Une réflexion est également menée pour associer les Clamartois au replantage des arbres dans la ville, terriblement affectée par la tempête du 26 décembre dernier. L'opération qui pourrait s'intituler "Un Clamartois, un arbre" permettrait à notre cité de retrouver ses beaux arbres.

Pour une ville propre

La propreté demeure l'une des préoccupations majeures des Clamartois. La Ville consacre depuis 4 ans un gros effort d'investissement (près de 2,3 MF ont été dépensés depuis 1996 pour l'acquisition ou le remplacement de matériel de propreté)



afin de lutter contre la saleté et a mis en œuvre un suivi qualitatif des cantonniers. En outre, Marie-France Lambotte, Maire de Clamart, a demandé à son adjoint chargé de la Propreté, Claude-Anne Chappé, de réfléchir à des actions de partenariat avec la population, par quartier. Fait encourageant : de nombreuses initiatives ont montré l'implication des Clamartois sur ce sujet.

Ainsi, par exemple, les habitants des rues Jules Ferry, Parmentier et des Leux se sont mobilisés pour lutter contre la prolifération des déjections canines sur leurs trottoirs.

Le Tri sélectif

La mise en place, depuis début décembre, de la collecte sélective dans notre ville va dans le sens de l'action que la Municipalité souhaite développer en matière de préservation de l'environnement et de la qualité de vie. Les premiers résultats obtenus dans le nord de la ville (12% des ordures ménagères triées au mois de décembre) sont encourageants et montrent une bonne participation de la population. La deuxième phase démarrera dans le sud de la ville, au printemps prochain. Comme pour la première phase, la Municipalité délivrera aux habitants toutes les informations utiles pour les aider à accomplir les bons gestes de tri.





**“Un programme
pour les
entreprises”**

Favoriser les échanges

Attirer dans les deux années à venir une cinquantaine d'entreprises sur la commune représentant environ 1200 emplois, tel est l'objectif affiché du programme de développement économique de la Ville. Pour y parvenir, trois axes de travail ont été dégagés : valoriser l'image de la ville à travers ses entreprises et ses pôles d'excellence, favoriser les échanges entre les entreprises et proposer une offre foncière élargie.

Une dynamique autour des entreprises

Nouveau volet et non des moindres d'une stratégie de communication économique, le lancement en février d'un site Internet très largement dédié aux entreprises. Vitrine pour les entreprises à la recherche d'un lieu d'implantation, espace de communication pour les entreprises clamartaises, source de renseignements en matière de locaux, ce site est au carrefour de réseaux de données multiples. Compétences des entreprises, atouts de la commune, locaux disponibles... toute l'information sur la vie économique clamartoise est désormais "en ligne". Des liens sont par ailleurs établis avec d'autres sites comme ceux des entreprises et des établissements du réseau clamartois (CEA par exemple) ou de l'ANPE..., augmentant ainsi l'efficacité et la portée des messages.

La communication interactive entre tous les acteurs n'est pas absente de ce vaste programme. Favoriser les liens et les échanges, c'est aussi favoriser les rencontres. Le 24 février s'est tenue la première rencontre inter-entreprises, à l'occasion du lancement du site internet. D'autres suivront, chacune portant sur des sujets définis ; "L'apport de la recherche à l'industrie" sera le thème de la prochaine rencontre qui se tiendra en juin. "La synergie

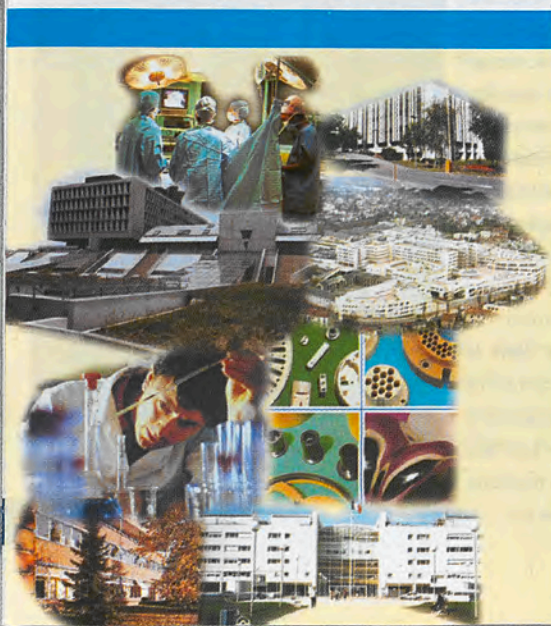
des ressources et des compétences de chacun constitue un atout formidable" assure Daniel Léon, 1er Adjoint au Maire chargé de l'Emploi, de la Formation et du Développement Economique. "Nous entendons bien l'encourager dans toutes nos actions".

Un parc immobilier important

Clamart bénéficie d'un vaste parc de bureaux et de locaux ainsi que d'une zone à vocation industrielle importante. A titre d'exemple, ses atouts ont conduit Coca-Cola à procéder au cours des dernières années à de grands travaux d'agrandissement et la société Jet Services à s'y installer. 20 000 m² de bureaux situés dans la Tour Pentagone vont être commercialisés en mai prochain ; les installations d'entreprises s'étaleront de septembre 2000 à fin 2001. Des projets d'aménagement et de commercialisation concernant 20 000 autres m² sont en cours de discussion. Par ailleurs, si la Ville ne maîtrise pas l'offre foncière à proprement parler, elle peut orienter certaines décisions et agir sur les choix d'implantation des investisseurs. L'observatoire foncier, mis en place récemment, permet de mieux adapter les réglementations aux besoins des entreprises. Il constitue un outil important dans la maîtrise et le suivi des opérations immobilières.

Une image valorisée

De l'édition d'une plaquette à l'utilisation d'Internet, l'éventail des outils permettant de valoriser l'image de la ville, à travers ses entreprises et ses pôles d'excellence, est large. L'offre en matière d'information s'étant considérablement élargie et diversifiée, une dynamique s'est créée induisant des demandes de plus en plus nombreuses. Des fiches thématiques répondant à des besoins précis sont en cours d'élaboration. Elles porteront sur le transport, l'offre foncière, la santé, la haute technologie... Parallèlement, la Ville va poursuivre et développer son partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques clamartois dans le cadre de l'organisation de manifestations tournées à la fois vers le grand public et les chercheurs. En mars, un congrès sera organisé conjointement par la Ville et l'INSERM. La Semaine de la Science prendra cette année plus d'ampleur ouvrant aux Clamartois une porte sur les établissements de santé et les entreprises de leur commune.



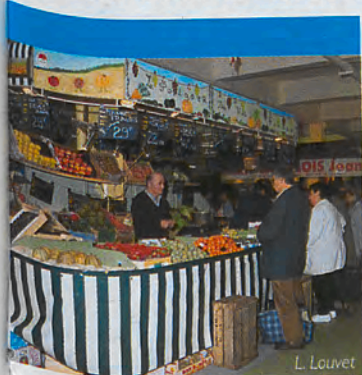
"Commerce de proximité"

Fédérer les initiatives

Accueil personnalisé, convivialité des échanges, diversité des services offerts... le commerce de proximité dispose de nombreux atouts. A Clamart se dégage une volonté forte de dynamiser ce secteur, tant de la part des associations de commerçants que de la Ville. Entre les actions déjà engagées et les projets à venir, les perspectives sont prometteuses.

Confronté à un univers de plus en plus concurrentiel, le petit commerce de proximité, à Clamart comme partout ailleurs, se doit de réagir. Avec le soutien et l'appui de la Ville, il se mobilise autour de deux axes majeurs : s'organiser et faire valoir ses atouts. Si l'enjeu est vital pour les commerçants, il est tout aussi important pour la Ville qui entend favoriser le rôle influent des commerces dans l'animation des quartiers. Plus de services, une offre commerciale diversifiée, une attractivité plus grande des boutiques... autant d'objectifs qui ne peuvent que réjouir et séduire la clientèle clamartoise.

Un partenariat renforcé avec les associations



Trois associations de commerçants oeuvrent sur le terrain dans trois grands secteurs géographiques correspondant aux quartiers gare, centre ville et plateau. Rompre l'isolement des commerçants et fédérer les initiatives pour dynamiser le tissu commercial, un objectif autour duquel elles mobilisent toute leur énergie.

L'organisation d'animations thématiques tout au long de l'année (Noël, Halloween...) constitue pour elles un moyen d'action important. Si chaque association est confrontée à des problèmes bien spécifiques, elles rassemblent régulièrement leurs idées pour promouvoir un dynamisme commun. Le lancement récent de la carte Kikoo à Clamart en est l'illustration. La Ville soutient activement cet élan et l'ensemble de ces initiatives en fournissant aux associations une aide logistique importante, notamment en terme de communication (affiches, tracts, calicots...) et en renforçant ses relations avec les associations (organisation régulière de petits déjeuners...). "La dynamisation du tissu commercial clamartois passe nécessairement par le développement des associations et la création de liens plus rapprochés entre les commerçants." souligne Colette Huard, Adjoint au Maire chargé de ce

secteur. "Nous allons encore accentuer nos efforts dans ce sens car c'est un préalable indispensable à toute tentative de relance du commerce de proximité" assure-t-elle.

Une stratégie de développement des espaces de commerce

En 1999, soucieuse d'entreprendre un travail de fond pour rééquilibrer l'offre commerciale dans les différents quartiers, la Ville a engagé un partenariat avec un cabinet spécialisé. Des réunions de concertation ont été organisées. Des propositions d'action assorties d'un degré de priorité ont été dégagées. L'inaccessibilité des commerces situés dans le centre commercial Desprez, par exemple, a été reconnue comme un problème à traiter de façon urgente. Dans cette perspective, les travaux d'aménagement de la rue Paul Vaillant-Couturier, menés cette année par la Ville et le Conseil Général, devraient apporter un début de réponse. L'engagement de négociations avec les propriétaires de locaux et les commerçants pour rééquilibrer l'offre (en créant par exemple des pôles de services, en rapprochant des commerces excentrés...) devrait à terme renforcer et développer le commerce de proximité. Autre projet à l'étude dans le cadre de l'OPHLM : la modernisation du Centre Commercial de la Plaine en partenariat avec les autres copropriétaires. A noter également que quelques commerces de proximité seront implantés en rez-de-chaussée d'immeubles dans le nouveau quartier Bourgogne, en complémentarité avec les commerces existants. Une réunion de concertation doit avoir lieu prochainement à ce sujet.

Démarré en 1999, le plan de signalétique pour les commerces va se poursuivre. Une première phase consistant à signaler les zones de commerce, les entrées de zones commerçantes et les commerces par quartier, est achevée. Par ailleurs, une signalétique des parkings est en cours d'installation. Enfin, l'année 2000 verra également la mise en place d'une signalétique des marchés.





**CLINIQUE
de MEUDON**
- VÉLIZY -

CLININVEST

chirurgie **médecine**

maternité

soins urgents

Tél. 01 41 28 10 08

RADIOLOGIE - SCANNER - CANCÉROLOGIE

consultations

Tél. 01 41 28 10 01



CLINIQUE DU PLATEAU
Tél. 01.46.30.21.35

CENTRE CHIRURGICAL SPÉCIALISÉ

- CHIRURGIE VISCÉRALE ET UROLOGIQUE
- CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET PLASTIQUE
- CHIRURGIE VASCULAIRE, ORL, OPHTALMOLOGIQUE
- CHIRURGIE DES HÉMORROÏDES

LA CHIRURGIE SANS HOSPITALISATION EN CLINIQUE DE JOUR

CHIRURGIE DES VARICES - CHIRURGIE DE LA MAIN
CHIRURGIE DU MÉNISQUE - CHIRURGIE DE LA CATARACTE
CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

**URGENCES CHIRURGICALES ADRESSÉES PAR UN MÉDECIN
ASSURÉES JOUR ET NUIT**

5-9 rue des Carnets - 92140 Clamart



HOPITAL SUISSE
de Paris

TÉL. : 01.41.33.11.00

SERVICES HOSPITALIERS
Médecine Interne - Réadaptation Post Orthopédique - Long Séjour -
Moyen Séjour Médical.

CONSULTATIONS EXTERNES. Pour prendre rendez-vous : 01 41 33 11 11
Cardiologie - Dermatologie - Diabétologie - Döppler - Echographie -
Gynécologie - Hépatogastro-Entérologie - Kinésithérapie -
Mammographie - Médecine Générale - Médecine Interne - Médecine
Physique - Neuropsychiatrie - Ostéodensitométrie - O.R.L. - Oncologie -
Ophtalmologie - Radiologie et Panoramique Dentaire - Rhumatologie.

Laboratoire d'Analyses Médicales.

10, rue Minard - 92130 Issy-les-Moulineaux



**OPTIQUE
COLIN**

- Verres progressifs
- Lentilles de contact sur prescription
- Garantie montures

30, avenue J. Jaurès - Clamart
rue piétonne - Tél : 01.46.42.03.30



C. DORISON

**CENTRE
DE CORRECTION AUDITIVE**

Informations et rendez-vous au : 01.46.42.03.30

*Suivant avis médical

VOTRE GARANTIE ESSAIS - RENSEIGNEMENTS GRATUITS*



MAISON DE RETRAITE

*Un cadre confortable et chaleureux, jardin,
terrasse, salon avec cheminée, salle à manger,
salon de coiffure.*

*Chambres particulières ou à 2 lits équipées de salles
de bains ergonomiques, W.C., téléphone,
prise télé, appel malade.*

*Une équipe médicale composée de médecins gériatres,
kinésithérapeutes-infirmières sur place en permanence.*

*Une animation quotidienne, ludique, propose plusieurs
activités, ainsi que sorties à thèmes, piscine, etc.*

VILLA RENAISSANCE

3, avenue René Isidore
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 01.41.87.03.87

MAISON DE RETRAITE
PRIVÉE, POUR
PERSONNES VALIDES
ET DÉPENDANTES

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

- CHIRURGIE CARDIAQUE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT -
- CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE -
- RADIOLOGIE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE -
- TRANSPLANTATIONS CARDIAQUES ET PULMONAIRES -
- CENTRE DE RECHERCHE EN LIAISON AVEC L'INSERM ET LE CNRS -
- UNIVERSITÉ PARIS-SUD - CENTRE D'ENSEIGNEMENT -

133, avenue de la Résistance - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél. 01 40 94 28 00 - Fax : 01 46 30 37 92 ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE. Loi 1901



“De l'enfance
au 3ème âge...”

Une Ville tournée vers les générations

Depuis plusieurs années, la Municipalité concentre ses efforts sur la qualité de vie de l'ensemble des générations. Fil conducteur de cette politique, la volonté de rassembler les Clamartois de tout âge pour qu'ils puissent mieux vivre ensemble dans leur cité. Nombre d'actions sont menées par la Ville pour tous les âges, en particulier pour les personnes âgées et l'enfance.

Au service de la Petite Enfance...



L. Louvet

En matière de petite enfance, le défi est double pour la collectivité : améliorer les conditions d'accueil dans les structures municipales et aider les parents à résoudre leurs problèmes de garde. Ainsi, en 1999, 17MF ont été consacrés au fonctionnement des différentes structures Petite Enfance. Un Contrat Enfance, signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales, a permis la création d'un service Petite

Enfance. Cet engagement a également conduit à mettre en place un dispositif d'assistantes parentales pour assurer la garde des enfants à domicile. Enfin, des travaux sont prévus à la fin de l'année 2000 pour permettre l'ouverture d'une nouvelle crèche dans les locaux du dispensaire situé avenue Jean Jaurès. Elle permettra d'accueillir 20 enfants de 18 à 3 ans.

A lire le nouveau dépliant "Au service de la Petite Enfance", disponible en Mairie et dans les différentes structures d'accueil Petite Enfance de la Ville.

Et de l'Enfance...

• les écoles

L'objectif de la Ville est double : offrir aux quelques 5 200 écoliers clamartois des conditions d'accueil optimales et doter les écoles de matériel pédagogique de qualité. Cette volonté se traduit cette année par deux événements majeurs. D'une part, l'ouverture début janvier, de la nouvelle école Jean de La Fontaine accueillant au total 13 classes et comprenant des locaux pour les centres de loisirs. Cet investissement répond aux besoins liés au rajeunissement de la population et à l'accueil croissant de nouveaux arrivants dans la ville. D'autre part, dans le courant de l'année, les écoles ayant un projet éducatif axé sur la découverte de l'informatique et d'internet, validé par l'inspection académique, bénéficieront d'un accès internet. En matière de sécurité, il faut souligner la création, dès le mois de

mars, d'un groupe de travail réunissant les représentants des parents d'élèves pour étudier le problème des trajets domicile-école. A retenir également qu'une étude est en cours concernant la construction d'une nouvelle école dans le quartier de la gare.

• Les centres de loisirs

Source d'enrichissement pour les enfants de 3 à 15 ans, les centres de loisirs font l'objet de la part de la Ville d'un gros effort d'investissement et de fonctionnement. La municipalisation de ces centres a permis l'accès de l'ensemble des activités à tous les enfants, quels que soient les revenus de leur famille. Elle a conduit à mettre en place une nouvelle politique fondée sur des orientations éducatives. Il s'agit notamment d'offrir aux enfants le goût et les moyens d'acquérir plus de connaissances, plus d'autonomie et plus de capacité d'innovation, afin qu'ils puissent trouver leur voie et s'épanouir dans la société.

La Ville tournée vers le 3ème âge

Permettre à l'ensemble des retraités d'accéder à des loisirs, des aides, des soins pour vivre le mieux possible leur retraite à Clamart, tel est l'objectif de la Ville. Pour y parvenir, la Ville et le CCAS mettent en œuvre des actions qui répondent aux besoins des personnes âgées. Il s'agit également de les accompagner afin qu'elles soient les propres acteurs de leur temps libre, notamment grâce au soutien des nombreuses associations. Favoriser le maintien à domicile et rompre l'isolement, constituent également une priorité. L'Autre Bus, le portage des repas, les aides à domicile..., sont autant d'actions mises en place pour faciliter la vie des aînés clamartois. Le CCAS propose également des occasions de rencontres et d'échanges, comme par exemple les animations et sorties avec les 6 clubs Améthystes. De nouvelles actions, comme la modernisation de ces clubs, seront entreprises pour s'adapter aux besoins des jeunes retraités.



L. Louvet

Le CCAS propose également des occasions de rencontres et d'échanges, comme par exemple les animations et sorties avec les 6 clubs Améthystes. De nouvelles actions, comme la modernisation de ces clubs, seront entreprises pour s'adapter aux besoins des jeunes retraités.

La Ville vient d'éditer un nouveau guide pour les personnes âgées. Le "Guide Séniors" aidera les aînés à mieux vivre leur retraite. "Clamart à l'écoute de ses aînés" est également au service des séniors au 01 46 45 50 50.



AGENCE METAYER S.A.

DEPUIS 1896

IMMOBILIER

VOYAGES

Transaction-Syndic-Gérance

Air-Mer-Fer-Tourisme-Spectacles

☎ 01.46.44.70.00

☎ 01.46.45.00.00

☎ 01.47.36.90.00

☎ 01.46.38.88.88



<p>Clamart - Les Galvents Imm. récent dans imp., 2 p., 50m² sur jardin, séjour 23,50m², S/O, cuis., chbre, s.d.b. avec wc, plac., 4^e et dernier ét., cave, park.</p> <p>4015 595.000 Frs</p>	<p>Clamart - Gare Imm. récent, 2 p., 54m² + balcon, séjour 20m², cuisine, s.d.b., wc indépendant, 2^e ét., asc., parking, cave</p> <p>4012 795.000 Frs</p>	<p>Clamart - Centre Proche école Jules Ferry, imm. avec gardien, 3 p. très bon état, séj. O, cuis. amén. amér., 2 chbres, sur jardin, calme, s.d.b., wc séparés, nomb. rangts, poss. park. en s/sol</p> <p>4006 1.200.000 Frs</p>	<p>Meudon - Val Fleury Maison non mitoyenne sur terrain 587m², séj. 34m², triple expo avec cheminée, cuis. sur terrasse, 3 chbres, bur., s.d.b., wc, 2 garages, s/sol</p> <p>4010 2.780.000 Frs</p>	<p>Clamart - Centre Belle maison meulière de 1925, non mitoyenne sur terrain 229m², séj. double, cuis., s.a.m., 6 chbres, 2 s.d.b., 2 wc, s/sol total, parquet, moulures, chem., très bon état</p> <p>3910 3.200.000 Frs</p>
<p>Clamart - Gare Petit immeuble 1900, 3 p., 57m², parquet, moulures, cheminées, 1^{er} ét., dble expo, cave. A rénover</p> <p>4004 680.000 Frs</p>	<p>Clamart - J.B. Clément Dans rue calme, imm. récent, appart. 4 p. 69m² + balcon, séj. sur balcon sud, cuis. équipée, 3 chbres, s.d.b., wc., rangts, 2^e ét., double expo, parking, cave</p> <p>4014 1.100.000 Frs</p>	<p>Clamart - Quartier Schneider Proche bois, rue calme, maison 1926 agrandie en 1967, sur 452m² terrain, séj. avec chem., cuis. amér., 3 chbres, s.d.b., wc, rangts, s/sol total, bonne expo.</p> <p>3983 1.895.000 Frs</p>	<p>Issy-les-Moulineaux Limite Clamart, prox. gare SNCF, maison non mitoyenne sur terrain 660m², séj., 4 chbres, cuis., s.d.b., wc, s/sol total, garage, local indép. 85m² de plain-pied</p> <p>4007 2.940.000 Frs</p>	<p>Petit Clamart - Quartier pavil. Belle mais. réc., sans vis à vis, sur ter. 403m², séj. 60m², chem. anc., sur ter. et jard. sud, gde cuis., coin repas, 5 chbres au 1^{er} ét., 3 s.d.b., s/sol total, garage 2 voit., excellent état</p> <p>3981 3.650.000 Frs</p>

36 bis et 200 bis, avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART



Un artisan à votre service

J. RIVIERE

- PLOMBERIE - CARRELAGE - CHAUFFAGE
- DÉPANNAGE - RAMONAGE - DÉGORGEMENT
- INSTALLATION
- ENTRETIEN

14, rue de Gascogne, 92140 Clamart
Téléphone : 01 46 31 07 86 - Portable : 06 07 69 27 21
Télécopie : 01 46 32 19 79



G.D.M.
GROUX DÉPANNAGE
MÉNAGER

Dépannage - Pièces détachées et accessoires

Vente et Réparation d'aspirateurs toutes marques
Sacs et Accessoires d'aspirateurs toutes marques
DISPONIBLES AU MAGASIN

Tél. : 01 46 38 04 62

44 bis, avenue Jean-Jaurès - Clamart
Fax : 01 46 38 33 75

PEINTURE - DÉCORATION

Marcel Duval et fils

★★★

Papiers peints - Tissus - Lettres
Revêtements sols et murs
Vitrerie - Ravalements
Entretien d'immeubles

7 bis, rue des Closiaux
92140 CLAMART - Tél : 01.46.45.57.60 +

/// ICOBAT ///

38, rue Vauthier - 92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
Tél. 01 46 03 83 05 - Télécopieur : 01 46 03 49 09

INGENIERIE GÉNÉRALE
OPC - COORDINATION SPS



Agréé Préfecture
S 092 F 036

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTO BILAN CLAMART 92

119, rue de Fleury - 92140 CLAMART
Tél. : 01 46 45 04 04 - Fax : 01 46 38 11 23



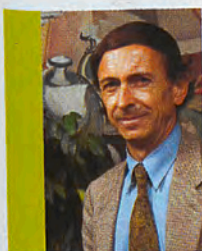
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU SAMEDI



**“Jeunesse,
Sport, Culture”**

Une ville en mouvement

Sport, culture, loisirs... une ville qui bouge est une ville qui sait mobiliser, autour d'elle, toutes ses composantes humaines, toutes générations confondues. La Fête de la Famille, créée en 1998, en est un symbole fort. Les Clamartois ne s'y sont pas trompés puisqu'ils s'y retrouvent de plus en plus nombreux, non seulement en tant que participants mais en tant qu'acteurs. Des enfants aux seniors, des centres de loisirs aux associations, tous partagent le même plaisir de vivre ensemble des moments privilégiés. Le Carnaval des enfants, la Fête des Quartiers, la Fête des centres socio-culturels, l'ensemble des manifestations sportives et culturelles... autant d'événements qui rassemblent petits et grands dans une même démarche d'adhésion et de participation.



Interview : Jean-Marc Pastré

Professeur des Universités et Clamartois depuis plus de 30 ans, Jean-Marc Pastré a été élu pour la première fois en 1983. Chargé des Espaces verts et de l'Urbanisme au cours des deux derniers mandats, il a, en outre, la responsabilité

de la délégation de la Culture depuis le 1er février.

Info Plus : Vous êtes très impliqué dans la vie associative clamartoise. Pourquoi ?

Jean-Marc Pastré : Je considère que les associations jouent un rôle primordial dans l'animation, la dynamique et l'unité d'une commune. Elles sont au plus près des citoyens et réalisent un travail de proximité essentiel. Je me suis intéressé au vignoble clamartois car c'est un élément incontournable de notre patrimoine. J'ai voulu le promouvoir en créant la Confrérie du Clos de Clamart et l'association des Amis du Clos de Clamart. Récemment, j'ai créé La Commune Libre de Clamart pour faire revivre nos fêtes traditionnelles (Chandeleur, Saint Jean...) et participer à l'animation culturelle de la ville (Café médiéval, Cercle de poésie...).

Info Plus : Quel rôle entendez-vous jouer en tant qu'Adjoint à la Culture ?

Jean-Marc Pastré : Je souhaite m'attacher à l'animation culturelle de la Ville sous toutes ses formes, tant du point de vue de la coordination des manifestations que de la valorisation de l'action associative. Clamart est une ville où l'offre culturelle est diversifiée. La programmation du Centre Culturel Jean Arp et les prestations offertes par nos bibliothèques ou le Conservatoire Henri Dutilleux par exemple, sont excellentes ; le nombre de manifestations auxquelles nous participons ou que nous organisons est important. Nous avons également la chance d'avoir, à Clamart, des artistes de grande qualité.

Info Plus : Quels sont vos objectifs ?

Jean-Marc Pastré : Nous voulons travailler à l'amélioration du service rendu aux Clamartois et faciliter l'accès de la culture au plus grand nombre. Chacun doit pouvoir en profiter. Je compte également encourager les initiatives et les créations personnelles car pour moi, la culture est l'affaire de tous ; elle ne doit pas être lointaine ni abstraite mais proche, concrète et vivante.



Interview : Tony Brisset

Economiste de 37 ans, Tony Brisset a intégré l'équipe municipale en 1995. Après avoir été chargé de mission sur le dossier de l'Aménagement du temps de l'enfant, il a été élu le 1er février, Adjoint au Maire chargé des

Sports et du Contrat Educatif Local.

Info Plus : Quelles leçons tirez-vous de la mise en place du dispositif ARVEJ à l'école Jules Ferry en 1998 ?

Tony Brisset : Je dirais tout d'abord que c'est une expérience extrêmement enrichissante. Ce projet a nécessité plusieurs années d'études et de réflexion menées en étroite concertation avec nos partenaires. Fondé sur l'aménagement des rythmes scolaires des enfants, ce dispositif a permis la création d'activités culturelles et sportives, l'aménagement du temps du repas et l'amélioration des accueils du matin et du soir.

Info Plus : En 1999, ce dispositif a été remplacé par un Contrat Educatif Local (CEL). De quoi s'agit-il ?

Tony Brisset : A la différence de l'ARVEJ, le CEL ne concerne que les temps péri et extra-scolaires et principalement les écoles situées dans les espaces d'éducation prioritaires. Désormais, l'Education Nationale est chargée d'aménager le temps scolaire par la charte du XXIème siècle. Au mois d'avril, nous présenterons un projet à nos partenaires. Le dispositif, qui concernera 1500 enfants répartis sur 9 écoles, sera axé sur le soutien scolaire et la création d'activités nouvelles.

Info Plus : Vous êtes maintenant en charge du Sport. Quelles sont vos premières impressions ?

Tony Brisset : Avec plus de 5.000 adhérents dans les différentes sections du CSMC et de l'OMS, Clamart est incontestablement une ville de sportifs. Les moyens mis en œuvre par la Ville pour les satisfaire au mieux sont importants : 8 gymnases, 3 stades, 1 piscine, 2 Dojos, plus de 10 courts de tennis... Nous souhaitons bien entendu continuer à améliorer nos infrastructures dans le cadre de notre plan d'investissements pluriannuel. L'accès du plus grand nombre de Clamartois aux différentes activités proposées par le CSMC et l'OMS est l'un de nos objectifs majeurs.

PEINTEC+
PEINTURE - RAVALEMENT - ISOLATION
Tél. 01.46.15.46.25

Successeur des Ets GOYET / ERPE
Qualifications Qualibat 1411 / 1421 / 2121 / 6112 / 7132
Parc Médicis, 28, avenue des Pépinières
94260 FRESNES

AUTO-MOTO-ECOLE
Central Clamart
Permis B / Stage ou traditionnelle ■ Permis moto - A - AL - 125 cm³
Permis B A sur Punto Automatic ■ Formation A A C dès 16 ans
Prend à domicile
42 bis, Av. J. Jaurès - 92140 CLAMART ☎ **01 46 42 00 59**



entreprise générale
de maçonnerie, carrelage, etc...
auclair et cie
49, avenue Henri-Barbusse - 92140 CLAMART
Tél. : 01 46 44 04 24 - Fax : 01 46 45 24 65

HUARD ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION - VENTILATION
PLOMBERIE

- Courant fort, courant faible
- Résidentiel, tertiaire, industrie
- Installation, maintenance climatisation
- Partenaire officiel : EDF/GDF Services
- Qualibat 5312 - 5113 - 5522 - 5412
- Qualifelec E2-3/1h2

25, Avenue Léon Cambillard - 92140 CLAMART
Tél. : 01.46.32.80.00 - Fax : 01.46.32.80.52

MVA SARL OPQCB
Entreprise
hautement qualifiée

MIROITERIE - VITRERIE - ALUMINIUM
Stores ■ Volets ■ PVC

16, rue Gustave Eiffel
78517 Rambouillet Cedex
Tél. 01 34 85 68 16

Agréé
ETS F. COÏC
Electricité Générale
Bâtiment - Industrie
Interphone, Chauffage, Dépannage
32, rue des Epis d'Or - 92140 Clamart
Tél. : 01 46 32 62 09 - Fax : 01 46 30 38 67



SNSH

ENTREPRISE GÉNÉRALE
BÂTIMENT
RÉHABILITATION

Siège Social et Bureaux :
85, avenue Albert 1^{er} - B.P. 222
92503 RUEIL MALMAISON
Téléphone : 01.41.39.19.00 - Télécopie : 01.41.39.19.19

J.L.D. MIROITERIE ISOLATION
VITRERIE S^t GOBAIN •thermique
•phonique

J. DOUAY
112, av. de la Division Leclerc
92290 CHATENAY MALABRY
Tél. : 01 41 87 08 10
Fax : 01 47 02 00 02

- VERRES A VITRE
- GLACE
- FAÇONNAGE
- TAILLAGE
- CADEAUX
- ALUMINIUM ■ INSTALLATION DE MAGASIN
- DOUBLE VITRAGE

La composition du Conseil Municipal comprenant une opposition face à l'équipe majoritaire, il m'a semblé conforme aux règles de la démocratie de permettre aux minorités de s'exprimer dans le cadre d'une tribune libre. Comme il est de règle en telles circonstances, seuls les auteurs engagent leur responsabilité sur les propos qu'ils expriment.

Marie-France Lambotte
Maire de Clamart

CLAMART VIVANT - ÉLUS SOCIALISTES

M. Foucher (UDF) a démissionné du poste de Maire. Le 1er février, sa première adjointe lui a succédé. Mais personne n'est dupe des prétextes invoqués. Il s'agit simplement d'un coup politicien à un an des élections municipales de mars 2001.

Un bilan déplorable

Le Maire démissionnaire est parti en laissant les Clamartois payer l'addition :

- une ZAC Hunebelle qui va coûter plus de 90 millions de francs,
- des départs d'entreprises qui pèsent sur les finances municipales,
- un laxisme évident dans la gestion des services publics municipaux,
- le taux de la taxe d'habitation à Clamart est le plus élevé des Hauts-de-Seine.

Un départ précipité pour éviter une défaite annoncée

M. Foucher aurait découvert les méfaits du cumul des mandats. Pourtant, il annonçait publiquement, en octobre 1999, qu'il se représenterait. En 1998, il défendait même le cumul des mandats. Alors, pourquoi ce revirement brutal ? Il a certainement préféré envoyer l'actuelle majorité municipale UDF-RPR à l'échec électoral afin de tenter de se recomposer, quant à lui, une virginité pour les prochaines législatives.

Un intérim peu glorieux

Jusqu'à la première adjointe, la Maire désignée pour un an est solidairement et totalement responsable du bilan négatif de ces dernières années. De surcroît, elle n'a pas brillé par son efficacité dans les responsabilités qui lui étaient confiées :

- Office HLM (augmentations de loyers de 10 % par an durant 5 ans, retard dans la réhabilitation de la cité de Plaine prévue à l'origine pour se terminer en 1998, bradage du patrimoine de l'Office avec la ZAC Bourgogne...).
- Enseignement (manque criant de prévision dans les constructions de bâtiments scolaires, aménagement du temps de l'enfant limité à une seule école...).

En fait, le remplacement du Maire ne changera rien, l'actuelle majorité municipale restera flottante, incompétente, paralysée par ses rivalités internes et avec à sa tête une Maire sans la légitimité que confère le suffrage universel.

Une manœuvre pour écarter les Clamartois du choix de leur Maire

Le 1er février, seuls les conseillers municipaux ont choisi une Maire par intérim jusqu'en mars 2001. C'est légal certes, mais est-ce très démocratique ? En 1995, les Clamartois ont choisi la liste conduite par

M. Foucher pour qu'il soit le Maire et non pour se retrouver avec une autre personne à sa place. C'est pourquoi les élus socialistes ont demandé que le conseil municipal démissionne pour qu'une élection anticipée soit organisée afin de permettre aux électeurs de choisir une équipe municipale, un projet et leur Maire. En effet, nous considérons que le pouvoir local ne doit pas se limiter au conseil municipal, tous les Clamartois doivent y être associés. Malheureusement, nous n'avons pas été entendus par une majorité municipale qui s'accroche au pouvoir.

Pour notre part, nous souhaitons maintenant oublier cette manœuvre politicienne et préparer, avec tous les Clamartois qui souhaitent s'investir au service de leur commune, un projet alternatif pour les élections de mars 2001.



Philippe KALTENBACH
porte parole du groupe
Clamart Vivant - élus socialistes
01-46-44-03-03
philippkekaltentbach@yahoo.fr

GROUPE COMMUNISTE



Le 3 janvier, M. Foucher annonçait à la population sa décision d'abandonner sa fonction de Maire, expliquant ce choix par une charge de travail trop lourde avec ses deux mandats. Il avait pourtant récemment voté contre la loi qui limitait le cumul, prétextant que les deux fonctions se complétaient. Les élus communistes considèrent donc que ce n'est pas la raison

principale de cette annonce, à un an des élections.

Pour nous cela traduit :

- une mauvaise gestion de la ville par une majorité municipale divisée par des ambitions personnelles et par des analyses politiques différentes,
- un échec de la politique de droite menée à Clamart depuis plus de 30 ans.

Le Maire et sa majorité font le bilan de leurs réalisations. Nous ne les nierons pas ici, bien que les choix opérés n'étaient pas toujours ceux souhaités par la population.

N'épiloguons pas sur ce constat et parlons de l'avenir. Mme Lambotte a été élue Maire

de notre commune par la majorité municipale. Nous ne pensons pas qu'un changement de personne à la tête de la majorité de droite entraînera des modifications dans la politique menée actuellement. Les élus communistes continueront d'agir pour le bien de la population. Ils restent disponibles pour porter ses souhaits au conseil municipal et mettre tout en œuvre, avec elle, pour que ceux-ci soient pris en compte dans la gestion de notre ville.

Henriette MEIGNAN
Conseillère municipale communiste

LES FRANÇAIS D'ABORD - FRONT NATIONAL

On continue d'amuser la galerie : un tour de passe-passe et on change de Maire, opération électorale dans toute sa splendeur.

Dans 15 mois, les élections, et il est bien connu à droite comme à gauche que la dernière année on n'augmente pas les impôts locaux.

Réélection oblige, notre Maire nouvellement élue arrivera toute auréolée en 2001. C.Q.F.D. et après on repartira de plus belle (+ 10 % en 1996). On nous promet même la suppression de la taxe d'habitation mais là ça vient de plus haut (toujours des promesses). Là aussi, ce

qu'on nous donnera d'une main, l'autre se chargera de la reprendre.
Dormez tranquille, on s'occupe de vous.

Alain LE BERRE
Conseiller municipal Front National
Contact : BP 77 - 92145 Clamart Cedex

■ ALLONS AU CONCERT !

L'association ACCD (Association Clamart Concerts'vatoire Diffusion) vous invite à ses prochains concerts :

• **Vendredi 19 mai, à 20h30**

"Autour d'Ernest Chausson"
Ernest Chausson, entre Frank et Debussy, appartient à la génération de Gabriel Fauré, Chabrier, Lalo, Duparc, et comme eux, il représente le symbolisme musical.
Centre Culturel Jean Arp, 22 rue Paul Vaillant-Couturier.

• **Vendredi 16 juin, à 20h30**

"Nuevo Tango"
Des musiques fantastiques issues du folklore d'Europe Centrale au tango moderne d'Astor Piazzolla... Avec Pierre Dubouset (piano) et Bertrand Braillard (violoncelle).
Auditorium du Conservatoire de Musique et de Danse Henri Dutilleux, place Jules Hunebelle.

L'APEC, "Association des Parents d'Elèves, élèves et amis du Conservatoire", organise deux concerts dans le cadre de l'opération "Mille chœurs pour un regard" :

• **Samedi 11 mars, à 20h30**

Concert au profit de l'association Retina France, pour la recherche médicale sur les maladies génétiques des yeux. Avec la chorale "A tout cœur", les chorales d'enfants du Conservatoire et le duo Goyescas (guitare et violoncelle).
Eglise St Pierre-St Paul. Tarifs : 50 F et 80 F. Réservations au 01 46 31 90 72 ou au Conservatoire de Musique et de Danse Henri Dutilleux, le mercredi 8 mars de 14h à 18h, à la permanence de l'APEC.

• **Samedi 18 mars, à 20h30**

Concert avec les enfants des conservatoires de Clamart et de Chatenay-Malabry et la chorale "A tout cœur".
Eglise St François de Sales. Tarif : 50 F et 30 F - Réservations au Conservatoire de Musique et de Danse Henri Dutilleux.



■ VOUS VENEZ D'ARRIVER À CLAMART...

L'association AVF de Clamart peut vous informer et faciliter votre intégration dans la ville. Elle vous apporte des renseignements dans les domaines économiques, éducatifs, administratifs ainsi que dans ceux des transports et des loisirs. L'AVF de Clamart vous propose également des activités qui vous permettront de faire des connaissances : marche à pied, gym en piscine, cours d'anglais, généalogie, art floral, etc.



AVF de Clamart, 57 rue du Troisy - 92 140 Clamart.

Tel/Fax : 01 46 42 30 24. Permanences les mercredis et samedis, de 10h à 12h et le vendredi, de 17h à 19h.

■ LES RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNE LIBRE DE CLAMART

• Grand Conseil et Gala d'initiation dansant, le **samedi 4 mars** à partir de 19h, au Centre Socio-Culturel Le Pavé Blanc. Au programme : jeux de rôles, sketches, parodies et saynettes clamartaises pleines d'humour.
Tarif : 150 F - Réservation et règlement avant le 28 février, auprès de Simone Vidal, 68 rue de Fleury. Tel : 01 46 42 40 18.

• Dans le cadre du Printemps des Poètes, Cercles de poésie sur le thème "Poètes à vos plumes" : **les lundis 13 et 20 mars**, de 20h30 à 22h30, dans la cave voûtée du restaurant de l'Amandier (angle des rues Pierre Corby et Châtillon). Ces deux soirées seront animées par Josiane Piriou-Guineau et Geneviève Lagardère.

• Dîner dansant de la "Mi-Carême masquée", **samedi 25 mars** à partir de 19h, au C.S.C Le Pavé Blanc, 44 route du Pavé Blanc. Venez masqués ou déguisés !
Tarif : 150 F - Réservation et règlement avant le 20 mars, auprès de S. Vidal, 68 rue de Fleury. Tel : 01 46 42 40 18.



L. Louvet

■ AMICALE PHILATÉLIQUE DE CLAMART

L'Amicale Philatélique de Clamart s'emploie à promouvoir la philatélie auprès des Clamartois "mordus" du timbre poste. L'association vous propose d'assister à un exposé sur le thème "Les timbres et les correspondances dans l'Empire français durant la guerre 39-45", par le docteur Morat. Cet exposé aura lieu le **26 mars** à 10h, salle des associations, 57 rue du Troisy. A noter que les réunions du club ont lieu à la même adresse, les 2èmes et 4èmes dimanches de chaque mois, de 10h à 12h.



PLACARDS - BIBLIOTHÈQUES - BUREAUX

DRESSING - AMÉNAGEMENT SOUS COMBLE...

SUR MESURE « DEVIS GRATUIT »

*Spécialiste du rangement
depuis plus de 10 ans*



* A partir de 9.000€ d'achats

PROMOTION POSE GRATUITE*
JUSQU'AU 18 MARS

24, avenue de Verdun - 92320 CHATILLON
Tél. : 01 46 55 11 55 - Fax : 01 46 55 00 34

AUTO MECA 3

GÉRARD GUILLO



AGENT OFFICIEL



**VENTE
MÉCANIQUE - CARROSSERIE**

22, av. A. SCHNEIDER 92 CLAMART

01.46.42.04.49

Fax : 01.46.42.76.55



E. BOUCHARD

ARTISAN LE VITRIER

«Dépannages rapides»

Vitrages simples et doubles vitrages
Survitrages et anti-effractions verres, glaces, miroirs,
Portes Sécurité - Freins - Miroiterie d'appartement
Façonnage et fenêtres aluminium ou P.V.C.

52, RUE KERMEN - 92140 CLAMART

01 46 32 05 50

FAX : 01 46 32 61 82

NOUVEAU à Clamart

API DOG

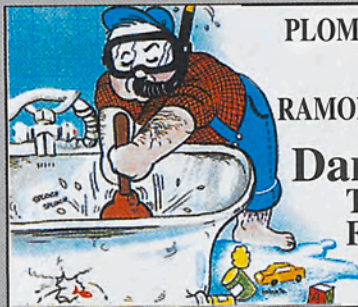
TOILETTAGE CANIN A DOMICILE
Prix Super Sympas

Sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 9H à 18H30 sans interruption
(Une petite surprise offerte
pour son premier toilettage API DOG)



Tél. 01 46 01 09 02

Portable : 06 83 62 37 48



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
DÉPANNAGE
RAMONAGE TOUTE L'ANNÉE**

Daniel BERGER

Tél. : 01 46 31 54 73

Fax : 01 40 94 09 59

30, rue des Epis-d'Or 92140 Clamart

**Société Maçonnerie
Carrelage
Rénovation/entretien**

S.M.C.R. 32, rue Lacombe - 92140 CLAMART
Tél. 01 46 38 97 32 - Fax 01 46 42 49 70

au plaisir de boire

Vous avez envie de vins authentiques et de caractères, de découvertes ou de vins de renom, de vins à offrir ;
Indépendants, nous arpentons la France et ses vignobles pour vous dénicher, au gré de nos rencontres avec les vignerons, de jolis crus, des saveurs originales, des appellations moins connues ;
Nous serions heureux de vous accueillir, dans un cadre convivial, pour vous présenter notre sélection pour les fêtes et vos moments de détente entre amis.

56 avenue Henri Barbusse - Clamart (ouvert le dimanche matin)
© 01 46 32 08 60 www.au-plaisir-de-boire.com

ancêtre Maison Germaine Frères fondée à Clamart en 1929

L'abus, comme l'abstinence, d'alcool sont dangereux pour la santé ; Alors, consommez avec modération



matériaux salle de bains




aux docks de clamart




*Au service des professionnels
et des particuliers depuis 1947*


Tous les matériaux de construction.

Gros œuvre et second œuvre

 Chauffage, plomberie, électricité, bois,

 ventilation, isolation, outillage.

 Pierre, dalles et barbecues de jardin.

 Portes et fenêtres (bois, PVC, alu)

Location de mini-benne, dépôt de gravats.

Services conseils et devis gratuit - Parking - Livraisons

Ouvert du lundi au samedi

01 46 01 52 20

**462, av. du Gén. de Gaulle
92140 CLAMART**



Nos hôtesses vous accueillent
dans une salle d'exposition de 400m² - Tél : 01 46 01 52 35

VENEZ NOUS VOIR SUR INTERNET
www.aux-docks-de-clamart.fr

